

**FORUM
CAMPUS
FRANCE
2015**

1

2

3

4

5

6





Séminaire des commissions du Forum
1^{er} et 2 juillet 2015 - Université de Lille (Charles de Gaulle Lille 3)

Prévu par le décret constitutif du 30 décembre 2011, notre Forum rassemble largement les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, en les associant à la définition des orientations stratégiques de Campus France. Que les nouveaux membres arrivés cette année soient les bienvenus parmi nous, et que le Forum s'enrichisse d'une diversité ainsi confortée.

Cette troisième édition du rapport d'activité démontre la qualité et l'intensité des travaux qui se sont déroulés tout au long de l'année 2015, notamment marquée par le succès du séminaire accueilli par l'Université Lille 3 en juillet. Les analyses et recommandations qui en résultent constituent le cœur de ce document.

Après 3 années d'existence, le bureau du Forum a choisi de faire évoluer les commissions, en les resserrant autour de thématiques plus transversales et dans lesquelles tous les établissements trouveront un intérêt. L'organisation restera sensiblement la même, avec le maintien d'une réunion plénière en décembre et d'un séminaire intermédiaire en été. Pour répondre à une attente souvent exprimée, une série d'ateliers de travail permettra par ailleurs d'aborder des thèmes ou objets touchant au quotidien et à la pratique de l'internationalisation.

La gouvernance de chaque commission se structurera autour de 5 personnes : 1 Président, 1 Co-Président, 1 Vice-Président, 1 animateur et 1 rédacteur. Ces groupes définiront les programmes et rythmes de travail, animeront les établissements intéressés, et choisiront les experts à mobiliser.

Les politiques et stratégies évoluent constamment, dans un contexte mondial marqué par l'émergence de nouveaux acteurs, la redéfinition des modes d'enseignement, la coexistence des logiques de compétition et de solidarité, la construction de nouveaux territoires et réseaux, le questionnement des frontières – nationales, mais aussi disciplinaires et professionnelles... La France est le troisième pays d'accueil d'étudiants internationaux, et notre défi est de faire en sorte qu'elle le reste alors qu'un doublement de ces mobilités est annoncé à l'horizon 2020.

La qualité des relations qui unissent désormais les établissements et Campus France renforce notre capacité collective de réflexion et de réponse. Et, plus que jamais, nous souhaitons que ces réponses puissent réaffirmer sans cesse ce qui constitue le socle de notre enseignement supérieur et de notre recherche : son excellence fondée sur des valeurs.



Khaled Bouabdallah
Président du Forum Campus France



Béatrice Khaiat
Directrice Générale de Campus France

SOMMAIRE

ORGANISATION DU FORUM	page 05
LES COMMISSIONS THÉMATIQUES DU FORUM	page 08
COMMISSION THÉMATIQUE 1 Le Doctorat comme facteur d'attractivité de la France	page 09
COMMISSION THÉMATIQUE 2 L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs	page 15
COMMISSION THÉMATIQUE 3 Formations de santé	page 23
COMMISSION THÉMATIQUE 4 Les cadres de financement européen (Erasmus+)	page 29
COMMISSION THÉMATIQUE 5 L'accueil : levier de l'attractivité des étudiants étrangers	page 37
COMMISSION THÉMATIQUE 6 L'attractivité de nouveaux étudiants étrangers : opportunités et limites	page 43
LE BUREAU DU FORUM CAMPUS FRANCE ET LES RÉALISATIONS	page 49
LE SITE DU FORUM EN LIGNE	page 68
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES - FORUM 2016	page 70
ANNEXES	page 72

ORGANISATION DU FORUM CAMPUS FRANCE



Constitution du Forum

Au titre des missions énoncées dans le décret du 30 décembre 2011, l'EPIC Campus France est chargé d'animer un « Forum Campus France avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français, chargé d'émettre des recommandations au Conseil d'Administration sur les questions de promotion à l'international de l'enseignement supérieur français ».

La coordination des travaux du Forum Campus France, est assurée par un Bureau, présidé par un représentant de la CPU et composé de deux vice-présidents issus respectivement de la CDEFI et de la CGE. Il comprend, en outre, des invités permanents incluant les présidents des commissions et un représentant des centres de Français Langue Étrangère. Le secrétariat général du Forum est assuré par Campus France.

Le Bureau assure la diffusion des recommandations à destination des instances décisionnelles et veille à la mise en application des résolutions pour ce qui concerne les membres du Forum.

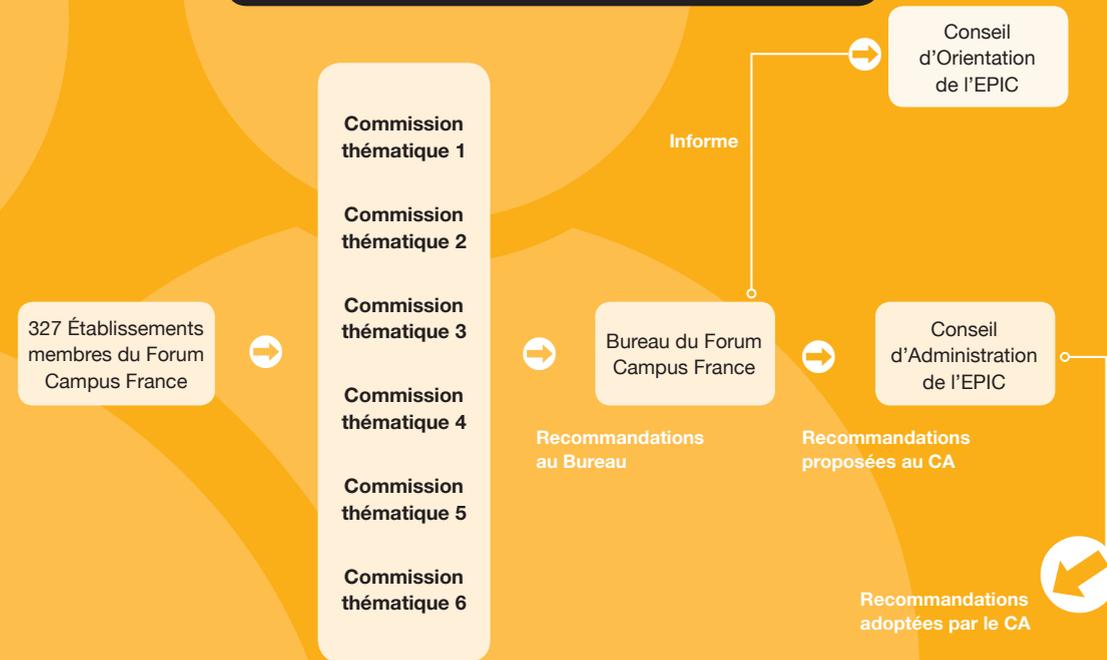
Selon les modalités mises en place par le Bureau, un séminaire des commissions et une réunion plénière, avec tous les membres du Forum ont lieu au moins une fois par an et permettent, d'une part, un bilan d'étape et une restitution des travaux des commissions et d'autre part, un échange sur la stratégie générale d'attractivité de l'enseignement supérieur français.

Pour l'année 2015, six commissions thématiques ont été mises en place et ont émis leurs recommandations au Conseil d'Administration de Campus France. Le renouvellement des commissions et la création de nouvelles pour 2016 est en discussion avec les Conférences des établissements.

Le Conseil d'Administration, présidé par Madame Sophie Béjean, représente l'instance stratégique de Campus France. À chaque Conseil d'Administration de l'établissement public, le président du Bureau du Forum présente les avancées des commissions thématiques et les recommandations qui en découlent.

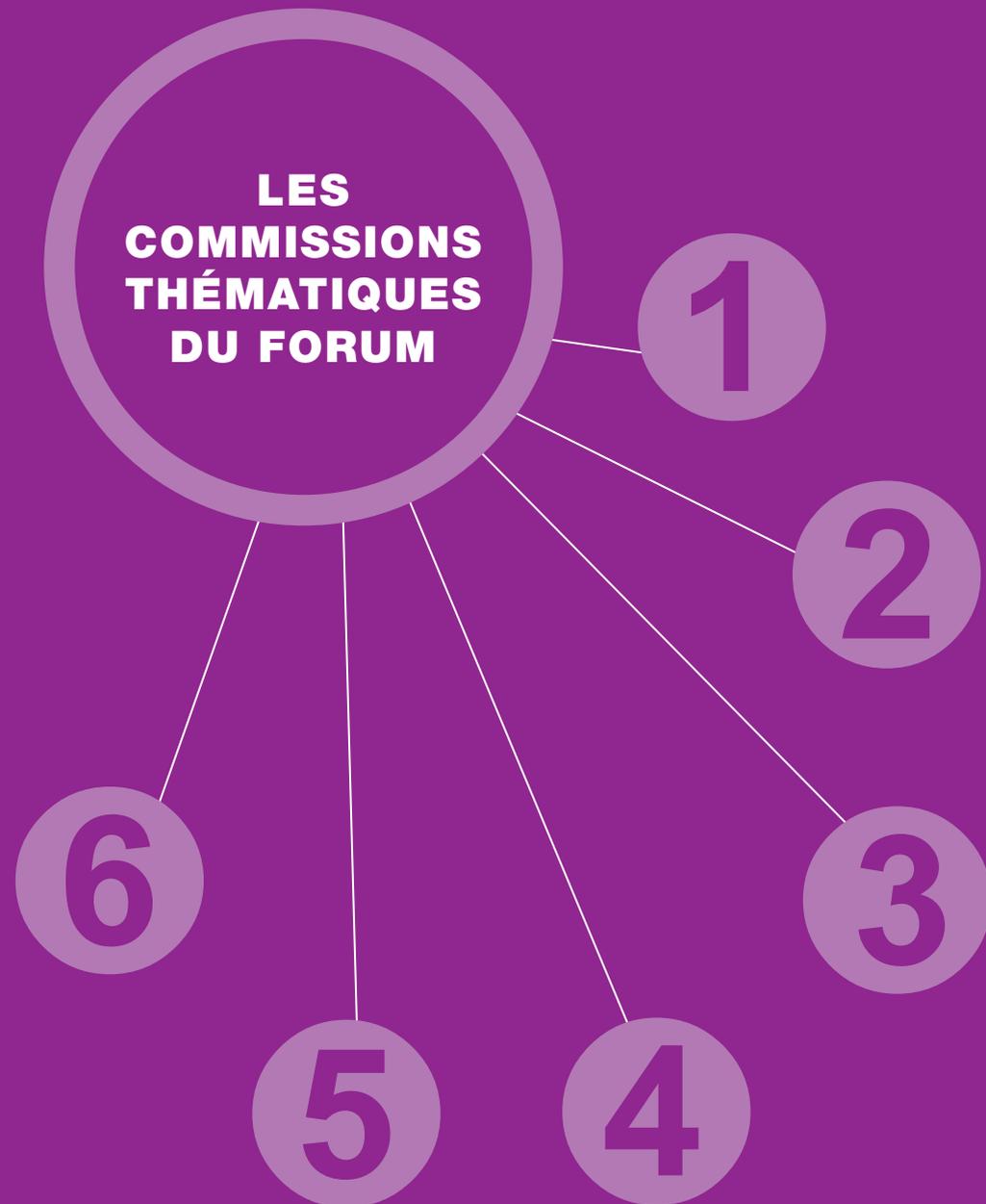
Le Conseil d'Orientation, relatif aux modalités d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en France, comprend, outre son président Monsieur Jean-Pierre Gesson, dix-neuf membres.
Le Conseil d'Orientation est tenu informé des travaux du Forum et plus particulièrement des aspects concernant l'accueil des étudiants étrangers, en amont de toute présentation au Conseil d'Administration.

Dynamique du Forum



Constitution du Bureau du Forum Campus France 2015

Président	Khaled Bouabdallah	Vice-Président, CPU
Vice-Président	Yves Poilane	Président de la Commission des Relations Internationales, CGE
Vice-Président	Alain Ayache	Président de la Commission des Relations Internationales, CDEFI
Commission Thématique 1 : Le Doctorat comme facteur d'attractivité de la France	Président : Pierre Mutzenhardt Vice-Président : Arnel de la Bourdonnaye	Président de l'Université de Lorraine Directeur de l'École Nationale des Ponts et Chaussées
Commission Thématique 2 : L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs	Président : Joël Courtois Vice-Président : Yves Poilane	Directeur de l'EPITA (Paris) Directeur de Télécom ParisTech (Paris)
Commission Thématique 3 : Formations de santé	Président : Loïc Vaillant	Président de l'Université François-Rabelais de Tours
Commission Thématique 4 : Les cadres de financement européen	Président : Jean Peeters Vice-Président : Philippe Gourbesville Représentante de l'Agence Erasmus+ France/ Éducation et Formation : Nadia Gonthier	Président de l'Université de Bretagne Sud (UBS, Vannes) Directeur de Polytech'Nice Chargée de développement Enseignement supérieur
Commission Thématique 5 : L'accueil : levier de l'attractivité des étudiants étrangers	Présidente : Hélène Pauliat Vice-Président : Jean-Pierre Gesson Représentante de l'Agence Campus France : Lisa Einhorn	Présidente de l'Université de Limoges Président du Conseil d'Orientation, Campus France Directrice de l'accueil et de la vie étudiante
Commission Thématique 6 : L'attractivité de nouveaux étudiants étrangers : opportunités et limites	Président : Bruno Héraud Vice-Président : Nouredine Manamanni	Directeur du recrutement international, ESSEC Vice-Président des Relations Internationales, Université de Reims Champagne-Ardenne
Représentant des Centres de Français Langue Étrangère	Brigitte Lpez	Vice-Présidente de la commission scientifique (ADCUEFE)
Secrétaire Général	Thierry Valentin	Directeur général adjoint, Campus France
Responsable du suivi du Forum Campus France	Angélique Talhouarne	Direction des Relations extérieures et institutionnelles, Campus France



COMMISSION THÉMATIQUE

1

Le Doctorat comme facteur d'attractivité de la France

Objectifs

- ➔ Réflexion sur un contrat spécifique destiné aux doctorants étrangers afin de leur permettre d'être intégrés dans tous les laboratoires
- ➔ Réflexion sur le portail « Recherche en France »
- ➔ Retour sur les « Rencontres de la Recherche et de l'Innovation » et la participation des établissements
- ➔ Retour sur une « Fiche recherche » des établissements en lien avec les Rencontres de la Recherche et de l'Innovation
- ➔ Concevoir un document sur l'accueil des doctorants étrangers en partenariat avec le réseau EURAXESS
- ➔ Partager les bonnes pratiques de collaboration scientifique internationale
- ➔ Informer les attachés et conseillers de coopération universitaire et/ou scientifique de l'évolution du paysage de la recherche française
- ➔ Mutualiser les flux de données entre Campus France et les grands organismes de recherche

Président : Pierre Mutzenhardt,
Président de l'Université de Lorraine

Vice-Président : Armel de la Bourdonnaye,
Directeur de l'École Nationale des Ponts
et Chaussées

Invités

- Monsieur Arthur Soucemarianadin,
Directeur des Relations extérieures et
institutionnelles de Campus France
- Monsieur Patrick Truchot, Coordinateur
du Collège des Écoles Doctorales
de l'Université de Lorraine

Travaux de la commission ①



Programme de travail 2015

- 7 mai 2015 : Réunion avec les membres de la commission : discussion de la question du contrat doctoral avec les membres de la commission Recherche de la CPU
- 18-19-20 mai 2015 : Rencontres de la Recherche et de l'Innovation
- 1^{er} et 2 juillet 2015 : Présentation des travaux et discussion lors du séminaire des commissions du Forum

Contexte

La formation doctorale est l'un des facteurs d'attractivité et d'internationalisation des établissements français. L'évolution actuelle du monde rend nécessaire l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français. Cette internationalisation repose en partie sur l'accueil de professionnels de haut niveau, européens ou internationaux. Le niveau de spécialisation de la recherche et la demande croissante de son transfert vers le monde économique entraînent le développement des échanges et des collaborations dans un monde où la compétition s'accroît aussi, du fait de l'émergence de nombreux pays.

3 thèmes ont été traités par les membres de la commission pour répondre à cet enjeu

1 Evolution du statut et des conditions de financement des doctorants étrangers

Une situation particulière des doctorants : 2 statuts différents :

- **visa « scientifique-chercheur »** : Jeunes chercheurs selon les principes de la charte européenne des chercheurs et les principes de Salzbourg élaborés en 2005 et réitérés en 2011
- **visa « étudiant »** :
Étudiants préparant un diplôme universitaire (avec des formations théoriques et une expérience professionnelle). Il convient de souligner que le visa « étudiant » est incompatible avec un travail à temps plein au sein d'une unité de recherche, ce qui accentue de facto les inégalités de traitement
 - Salariés des établissements (à partir de financements publics ou privés)
 - Bénéficiaires de bourses accordées par le gouvernement français (BGF) ou un gouvernement étranger (BGE), ou par des opérateurs internationaux.

Travaux de la commission ①

Selon les pays on retrouve l'une ou l'autre des situations mais le plus souvent les deux, comme en France (enquête conduite par le réseau Euraxess, effectuée après la première réunion de la commission, voir annexe).

- ➔ Les financements de Doctorat provenant d'une structure nationale (ministères, opérateurs, organismes, collectivités, entreprises, établissements) conduisent généralement à des CDD.
- ➔ Cependant, de nombreux doctorants bénéficient encore de **libéralités**, même si cela a donné lieu à des recommandations du MNESR et de la Commission européenne qui a précisé que les États « doivent veiller à ce que les chercheurs bénéficient de la couverture adéquate en matière de sécurité sociale ». Or, on constate une persistance de l'attribution de bourses, souvent d'un faible montant (767 euros auquel s'ajoutent l'exonération des droits d'inscription et l'affiliation à la sécurité sociale étudiante) par le gouvernement français, l'AUF, à des doctorants étrangers (au moins 20 % des étudiants étrangers sur libéralités) etc.
- ➔ De même, de jeunes chercheurs étrangers peuvent être rémunérés par leur pays d'origine à des tarifs inférieurs aux minima français (par exemple la Chine). Si certaines universités, assurent parfois un complément de financement, il est rappelé que l'établissement d'accueil apporte aussi une contribution significative à la formation en moyens de recherche et en encadrement, ce qui n'est jamais comptabilisé.

Cette diversité de situations n'est pas propre à la France mais il est nécessaire de clarifier un certain nombre de principes relatifs au financement et au statut des doctorants. La mise en place de contrats de travail partiellement abondés par un financement étranger pourrait être inspirée par des dispositifs provenant de ceux d'autres pays.

- ➔ De nombreux enseignants étrangers préparent à temps partiel un Doctorat dans certains domaines, notamment en sciences humaines et sociales. Une réponse plus **explicite est attendue lorsque les salariés pourront s'inscrire à temps partiel (éventuellement en codirection ou cotutelle)** comme semble le prévoir le projet d'arrêté en cours.
>> Il convient d'assortir cette disposition d'une convention inter-établissement pluriannuelle (6 ans) et une entrée et sortie des territoires facilitées.
La contribution significative des établissements à la formation en moyens de recherche et en encadrement n'est jamais comptabilisée. Aujourd'hui, seul le Kazakhstan prend en compte le coût environné.
- ➔ Cette situation des doctorants boursiers d'un état étranger ou d'un bailleur de fonds international soulève également les questions de propriété intellectuelle et de couverture sociale. C'est également le cas des doctorants en cotutelle ou en codirection.

Travaux de la commission ①

➔ Trois principes pour maintenir la compétitivité de la France vis-à-vis des études doctorales :

- Protection des droits sociaux
- Niveau minimum de ressources
- Protection intellectuelle de l'établissement

>> Ces principes devraient fonder les modalités de la « contractualisation » pour les jeunes chercheurs étrangers, afin de limiter la précarité (difficultés d'accès au logement, protection sociale, etc.) et les risques pour l'établissement d'accueil (fiscaux, juridiques, accidents du travail, propriété intellectuelle), sachant qu'il ne peut pas exister de différence entre doctorants français et étrangers. Une évolution des textes législatifs serait nécessaire.

2 La simplification des démarches administratives

Les témoignages montrent des évolutions positives, notamment depuis les conventions passées entre certaines préfectures et les établissements. Cette mesure facilite les demandes du titre de séjour et évite les files d'attente des préfectures. Toutefois, les membres de la commission ignorent si tous les établissements ont mis en œuvre ce dispositif pour les bénéficiaires d'un titre de séjour. Il serait préférable que ce soit la préfecture du siège de l'Université qui soit l'interlocuteur unique que celle de la domiciliation du doctorant.

3 La nécessaire internationalisation du Doctorat

L'internationalisation du Doctorat devrait être mieux développée. C'est un élément important de rayonnement de la France et de l'insertion professionnelle des Docteurs.

➔ Présentation du dispositif des Études Doctorales de l'Université de Lorraine

- Un Collège Lorrain des Écoles Doctorales (CLED) qui réunit les représentants des Écoles Doctorales
- Une sous-direction des Études Doctorales qui assure l'ensemble des tâches opérationnelles et des projets communs aux écoles doctorales.

➔ Le Collège noue des coopérations au plan national ou international et porte un modèle de « doctorales internationales ». Il a également privilégié un rapprochement avec les quatre universités transfrontalières (Liège, Luxembourg Sarrebruck, Trèves), représenté par une École Doctorale, dotée d'institutions transversales, et proposant un programme de séminaires communs. Dans ce cadre, les doctorants évoluent dans un environnement multilingue autour de projets interdisciplinaires et multiculturels.

Travaux de la commission ①

➔ La mise en place des « transferable skills » permet de rassembler les dispositifs français et étrangers d'accompagnement des doctorants, c'est-à-dire les compétences utilisables quel que soit le domaine de formation et d'insertion professionnelle. C'est pourquoi, il est intéressant de co-construire une offre de formation, permettant de former à l'interculturel, de pouvoir mixer le présentiel et le travail collaboratif.

Le collège Doctoral est une sorte de catalyseur favorisant les coopérations scientifiques internationales, les approches interdisciplinaires ou pluridisciplinaires et l'intersectorialité (« règles des trois I »).

4 Actions de Campus France dans l'internationalisation du Doctorat français

- Missions de promotion du Doctorat en France au Mexique, en Argentine, au Brésil et en Irlande.
- Premières Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, permettant aux attachés et conseillers scientifiques de 34 pays de rencontrer les acteurs de la recherche française à travers une quarantaine d'ateliers thématiques et un millier de rendez-vous. <http://rencontres.campusfrance.org>
- Constitution d'une base de données de 650 sujets de thèse à destination des étudiants mexicains financés par la CONACYT <http://www.campusfrance.org/fr/doctoratmexique>
- Mise en œuvre du portail « Recherche en France » (2016)



<http://forum.campusfrance.org/login>

Documents de référence

- ➔ Rapport sur l'attractivité internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche – Jean-Pierre Gesson, Président du Conseil d'orientation relatif aux modalités d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en France, Campus France
- ➔ Arrêté fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de Doctorat
- ➔ Compte-rendu de la réunion de travail de la commission (7 mai 2015)
- ➔ Compte rendu des « Rencontres de la Recherche et de l'Innovation »

COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

1

Les propositions pour maintenir la compétitivité de la France pour les Études Doctorales

→ Promouvoir un statut de doctorant étranger

Créer un **statut de « doctorant étranger »** garantissant trois principes : la protection des droits sociaux, un niveau minimum de ressources, la protection intellectuelle de l'établissement.

- un statut avec les droits sociaux afférents à la protection sociale, à l'assurance accident et à la retraite
- un niveau minimum de ressources fixé, par exemple par rapport au seuil de la « pauvreté » (en 2015, environ 977 euros net)
- une clarification des droits de propriété intellectuelle pour l'établissement

Créer un **visa spécifique « doctorant »**. Il serait accordé à tous les doctorants avec une durée de validité égale à 3 ans et des entrées multiples pour favoriser le travail de recherche avec une possibilité d'une prolongation de 2 années supplémentaires, pour soutenance accordée, dans tous les cas où l'avis de l'Ecole Doctorale concernée est favorable. Au-delà de cette durée, chaque demande serait traitée au cas par cas

Créer un **droit illimité au séjour en France** pour tout diplômé d'un Doctorat obtenu en France, à qui la carte « compétences et talents » est délivrée sur demande. Cette disposition a vocation à favoriser les échanges entre les pays d'origine et la France

Instaurer la **préfecture comme interlocuteur** unique pour la délivrance des titres de séjour

→ Cofinancement public/privé

- Développer plus fortement les possibilités de cofinancement (ex : programme « Quai d'Orsay-entreprises »)

→ Développer l'internationalisation du Doctorat

- Renforcer et accompagner l'internationalisation des Écoles Doctorales.
- Coordonner cette internationalisation au niveau d'un Collège doctoral, d'un site ou d'une communauté d'établissements
- Favoriser la mixité des doctorants français et étrangers au sein de séminaires ou cours de formation communs, en langue étrangère
- Développer l'interdisciplinarité et l'inter-sectoralité (coopération avec le milieu économique) pour faire écho aux préoccupations européennes
- Favoriser l'inscription des doctorants en tant qu'alumni dans leurs établissements et sur le site <https://www.francealumni.fr/fr>

La période est favorable à la formulation de recommandations puisque le MENESR est en cours de révision des textes portant sur l'organisation de la formation doctorale

COMMISSION THÉMATIQUE

2

L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs

Objectifs

- Création d'un catalogue répertoriant l'offre de MOOCs des établissements français, en collaboration avec le MENESR, les Conférences et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche : Echanges avec les établissements (enquête à réaliser)
- Mise en relation avec des établissements issus de pays ciblés en Afrique francophone, qui auraient une volonté particulière à collaborer sur des MOOCs avec leurs homologues français afin d'améliorer le contenu pédagogique
- Définition des objectifs des MOOCs en FLE - Enquête à réaliser auprès des membres

Président : Joël Courtois,
Directeur de l'EPITA

Vice-Président : Yves Poilane,
Directeur de Télécom ParisTech

Invités

- Madame Brigitte LEPEZ,
Présidente de l'ADCUEFE
- Madame Annick SUZOR-WEINER, Chargée de Mission auprès du recteur de l'AUF
- Madame Catherine MONGENET,
Chargée de Mission FUN au MENESR
- Monsieur Laurent Gallissot : Chef de Mission de la langue française et de l'éducation MAEDI

➔ Programme de travail 2015

- 2 juin 2015: envoi d'un questionnaire auprès des membres de la commission
- 1^{er} et 2 juillet 2015 : présentation des travaux et discussion lors du séminaire des commissions du Forum

Présentations et principaux points abordés

1 Résultats de l'enquête « Etat de la stratégie numérique des établissements »

6 établissements ont répondu à cette enquête.

Les tendances :

- Plateformes propres avec des personnes
- Amélioration de la pédagogie et de la notoriété de l'établissement
- Optimisation des ressources
- Forte volonté de croissance
- Ouverts sur des productions partagées, Axe Nord Sud

2 Une expérimentation de collaboration Nord-Sud autour du FLE par l'ADCUEFE

MOOC FOFLE (Formation Ouverte en Français Langue Etrangère) est un projet pilote, international et interdisciplinaire, dédié à l'apprentissage en ligne du français. Il a été expérimenté en Tunisie : avant d'être déployé à destination des autres pays francophones présentant la même problématique.

➔ **Public cible :** étudiants néo bacheliers entrant à l'université tunisienne

➔ Objectifs

- Linguistiques : compétences linguistiques niveau A2/B1 – priorité à la « Compétence de compréhension »
- Méthodologiques : initiation à la méthodologie universitaire
- Culturels et interculturels : acculturation universitaire et approche interculturelle des documents et des thématiques

Période d'expérimentation : octobre 2014 à mars 2015

Le MOOC FOFLE exploite un environnement technologique multiple :

- La plateforme Claroline Connect
- Le réseau social Google + et ses services associés
- Les blogs personnels des utilisateurs

➔ Les partenaires

- Fondation Orange • Claroline Connect • ADCUEFE
- Institut Français • Université Tunisie

➔ Engagement de l'ADCUEFE

- Apport financier : 10 000 euros
- Equipe de 8 concepteurs (noyau dur) et 8 concepteurs d'appui ponctuel

➔ Le pourquoi de l'engagement ?

- Soutien au français FLE/FLS à l'international
- Expertise du FOU (français sur objectif universitaire)
- Expérimentation d'un MOOC Langue complexe (avec interactions)
- Dimension Recherche d'ingénierie innovante en FLE/FLS/FOU
- Engagement dans une expérimentation de management pédagogique, de méthodologie, de pédagogie autonomisante
- Dimension Formation d'enseignants aux formations numériques en tant que concepteurs de ressources
- Participation à une recherche de développement d'une plateforme numérique

➔ Le Tutorat : 2 types de tuteurs

- Les tuteurs de terrain: étudiants de Master FLE des universités françaises. (formation au tutorat)

Missions : accompagnement des apprenants au quotidien, notamment à travers les forums d'échanges.

- Evaluation des productions écrites et orales des apprenants.
- 1 tuteur pour 20 apprenants
- 18 tuteurs

- Les tuteurs référents : enseignants tunisiens :

- Bonne connaissance de l'université tunisienne
- Une expérience de l'usage des TICE et du tutorat en ligne

Mission : accompagnement des tuteurs de terrain et supervision du déroulement du MOOC

Travaux de la commission 2

➔ Architecture du parcours

- Des activités auto-correctives de compréhension de la langue écrite et orale accompagnées de quelques activités travaillant des points de langue ciblés
- Des activités de production orale avec tuteur sur rendez-vous hangout et/ou des activités de production écrite individuelle et collaborative Les rendez-vous avec le tuteur se font via la plateforme ou mail à l'appréciation des tuteurs
- Une activité d'auto-évaluation
- Une tâche collective, en petits groupes ou en binômes, d'expression orale ou écrite sur plateforme collaborative ou padlet (mur interactif)

➔ 10 conditions pour réussir un MOOC en apprentissage des langues

- Une bonne équipe d'informaticiens sensibilisés au FLE
- Une plateforme numérique adaptée aux besoins d'un apprentissage en langues
- Une bonne équipe d'enseignants concepteurs de contenus spécialistes en FLE et du potentiel des TICE et réseaux sociaux
- Une conception des contenus en travail collaboratif
- Un responsable de la rédaction des contenus qui évalue la cohérence du projet d'écriture et qui dialogue avec les informaticiens intégrant les données
- Une équipe de tuteurs qui a reçu une formation au tutorat
- Une reconnaissance du tutorat
- Une reconnaissance de l'apprentissage par MOOC dans le cursus universitaire
- Une reconnaissance du travail de conception des contenus spécifiques
- Des rendez-vous fixes d'échanges

3 Une stratégie du numérique éducatif pour l'espace francophone Agence Universitaire de la Francophonie

➔ Le numérique éducatif : une priorité de l'AUF en constante évolution

- Formation à distance, délivrant des diplômes
 - 2004 : 1^{er} appel AUF pour la création de diplômes en ligne
 - > FOAD (formation ouverte à distance)
 - 2005 : 1^{er} Master africain entièrement à distance, Université Gaston Berger (Sénégal)
 - 2013 : 80 diplômes FOAD, dont 40 montés par des universités du Sud
- Cours en Ligne Ouverts et Massifs (CLOM-MOOC) (gratuits, non diplômants, certifiants ?)
- Universités du Sud : d'utilisatrices à actrices

Travaux de la commission 2

➔ L'AUF collabore avec les établissements du Nord

- En ouvrant des espaces de diffusion, d'inscription et d'examen pour leurs formations en ligne (FOAD)
- En gérant les inscriptions et en collectant les frais d'études ou de certification
- En offrant des allocations d'études pour l'inscription aux FOAD

➔ Conventions de collaboration avec

- France Université Numérique : diffusion, certification, hébergement des MOOC du Sud
- L'EPFL (Suisse) : diffusion, accueil des apprenants isolés, tutorat
- La TELUQ (Québec) : diffusion, accueil, certification
- Tout établissement souhaitant diffuser FOAD ou MOOC certifiant :
www.auf.org/formation-distance

➔ L'AUF aide les établissements du Sud

- Bénéficier des formations en ligne des établissements du Nord (FOAD)
- Créer leur propre offre de formation à distance :
 - Appels à projets FOAD depuis 2004, puis MOOC 2014
 - Appel à projets 2015 avec un accent sur la certification et le partenariat - 6 projets retenus (Cambodge, Liban, RDC, Tunisie-2, Vietnam)
- Répondre à la MASSIFICATION (afflux d'étudiants)

➔ Base logistique

- Les Campus numériques (accueil, connexion, inscriptions, tuteurs, examens, formation de formateurs) – 39 Campus AUF et 25 Campus partenaires à travers le monde
- Pour les FOAD ou les MOOC des universités du Nord et du Sud
- Situés en général dans une université (exception: Haïti)
- Campus numérique francophone AUF ou « partenaire »

➔ La FOAD à l'AUF – Bilan 2004-2014

- Total d'apprenants inscrits dans une université : 11 700
- Formations issues d'établissements du Nord : 47
- Formations issues d'établissements du Sud : 40

➔ Perspectives

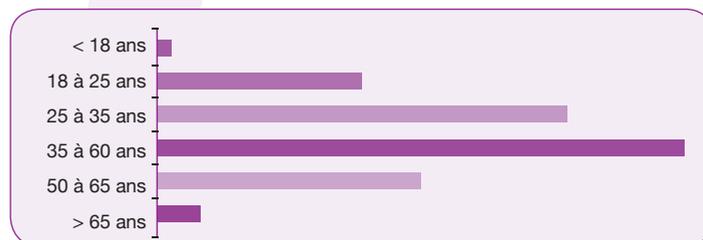
- Vers des formations hybrides (présentiel, FOAD, MOOCs...) > Classes inversées, REL scénarisées, modules à distance
- Si possible, en partenariat Nord-Sud
- Formation des enseignants : MOOC CERTICE + ateliers Transfer Formation et certification en éducation numérique

4 État des lieux annuel de FUN MOOCs

Chiffres clés 2015

- 888 173 inscrits à des MOOCs
- 374 173 comptes FUN
- 7 535 inscrits en moyenne par MOOC (en 2014)
- 36 000 inscrits sur le MOOC le plus prisé

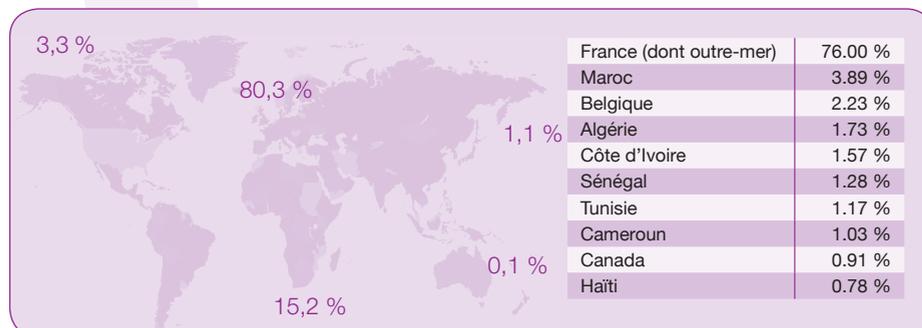
↳ L'âge des inscrits



↳ Le genre des inscrits

- Hommes : 56 %
- Femmes : 44 %

↳ D'où viennent-ils ?



↳ FUN accueille en 2015 six MOOCs francophones en partenariat avec l'AUF

- Contrôle de gestion décisionnel : Université Ibn Zohr d'Agadir, Maroc
- Empires médiévaux d'Afrique de l'Ouest : Université de Bamako, Mali
- Négociation sociétale et développement local : Université de Ouagadougou 2, Burkina Faso
- Culture du Vietnam méridional : Université Hoa Sen, Ho Chi Minh, Vietnam
- Initiation à la conception orientée objet : Université de Jendouba, Tunisie

5 « Immersion France »

↳ Une application mobile pour le grand public :

- Mutualisation des offres des centres de langues
- Un accès par différentes thématiques
- Un moteur de recherche pour trouver son séjour linguistique et touristique
- Une expérience utilisateur autour des régions et des contenus multimédias associés

↳ Une visibilité pour les établissements d'enseignement supérieur :

- Vos formations visibles depuis la poche des étudiants et de leurs familles
- Un réseau de communication mondial grâce aux différents relais français diplomatiques et de coopération
- Une interface d'administration pour gérer facilement vos données
- Un site (immersionfrance.fr) disponible en version mobile avec les mêmes offres de formation

Ouverture de l'application le 15 décembre 2015

COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

2

- ➔ Développer des expérimentations en grandeur réelle, en réunissant des partenaires (l'axe Nord-Sud semble plus pertinent) afin de mettre en œuvre des enseignements à distance. Campus France pourrait relayer cette campagne de mise en place de partenariats dans ses implantations.
- ➔ Générer « une envie de France » chez les étudiants étrangers. De nombreux établissements seraient prêts à investir (modestement) dans la production de vidéos et de MOOCs pour la promotion :
 - De leurs formations
 - De leur excellence dans un ou plusieurs domaines
 - De leurs approches pédagogiques
 - De leur territoire
- ➔ Développer un catalogue MOOCs
- ➔ L'enquête sur la Stratégie numérique des établissements a reçu extrêmement peu de réponses (moins de 10). Proposition : Relancer l'enquête auprès des membres de la commission



<http://forum.campusfrance.org/login>

Documents de référence

Documents Campus France

- ➔ Rapport d'activité du Forum Campus France 2014
- ➔ De la FOAD aux MOOCs : enseignement à distance et attractivité internationale - Jean-Luc Ito-Pagès, Responsable de l'Offre de formation
- ➔ Revue de presse : Focus MOOCs - Équipe du Forum
- ➔ Compte-rendu du séminaire "Making sense of the MOOCs" (Bruxelles, octobre 2013) - Équipe du Forum
- ➔ Synthèse des rapports existants sur les MOOCs - Équipe du Forum

COMMISSION THÉMATIQUE

3

Formations de santé

Objectifs

- ➔ Assouplir les conditions d'accueil et de séjour des étudiants et professionnels étrangers hors UE. Des modifications réglementaires doivent permettre de faire disparaître les différences dans la formation médicale entre étrangers de l'UE et hors UE
- ➔ Interpeller les 3 ministères concernés (MAEDI, MENESR et MASS) sur l'urgence de mettre en place des propositions pour permettre à la médecine française de conserver son rayonnement à l'international
- ➔ Cadrer les échanges en fonction des besoins de formation identifiés : formation initiale en vue de l'acquisition de diplômes en France, échanges en formation initiale (réalisation d'un semestre ou d'une année de formation en France avec délivrance d'un diplôme dans le pays étranger, formations complémentaires dans le cadre de la FTLV diplômant (notamment DU ou DIU) ou non
- ➔ Confier aux CHUR (universités avec facultés de santé et hôpitaux universitaires) la mission de conduire la coopération dans le domaine des formations de santé, et la maîtrise d'ouvrage de ces actions (y compris dans le domaine paramédical) dans le respect du cadrage national
- ➔ Intégrer les évolutions proposées par la commission aux textes sur l'accueil en formation des étudiants et professionnels de santé étrangers, après consultation avec les différentes instances

Président : Loïc Vaillant,
Président de l'Université
François-Rabelais de Tours



Programme de travail 2015

- 1^{er} et 2 juillet 2015 : présentation de la synthèse des discussions et proposition de recommandations lors du séminaire

Présentations et principaux points abordés

1

Introduction

Rapport des préconisations du Forum (2014)

2

Candidatures à l'ECN des étudiants ayant fait leurs études hors France

- A la suite des tentatives de suicide d'étudiants français ayant fait leurs études en Roumanie, la question a été posée de faciliter l'accès des étudiants à l'ECN (Epreuves Nationales Classantes) et à la base SIDES qui prépare à l'i-ECN
- La position de la commission est d'ouvrir l'ECN (et SIDES) à tous les étudiants européens, sur la base de conventions interuniversitaires, signées entre l'université européenne et une université française ayant une faculté de médecine
- Définir un quota et des modalités d'admission (notamment l'étudiant étranger, pour être admis, devrait avoir une note supérieure au dernier français admis dans la filière de son choix)
- La commission n'a pas souhaité prendre position sur l'extension de ce principe à des étudiants étrangers hors Europe, compte tenu de l'hétérogénéité des formations médicales à l'international

3

Faciliter l'accès des étudiants étrangers aux formations médicales et paramédicales en France



Principes

- Rapprocher les conditions de formations des personnes originaires des pays hors UE de celles des pays de l'Union européenne
- Organiser ces échanges dans le cadre de convention liant universités et établissements de santé des pays d'origine et d'accueil (en l'absence de conventions nationales)
- Faciliter la venue d'étudiants étrangers ou professionnels diplômés (2-3 ans de pratique) pour une partie de leur formation, en leur donnant accès simultanément à la formation théorique et pratique qui est la spécificité de nos formations en santé en France
- Modifier la réglementation actuelle qui interdit le plus souvent d'effectuer des stages en France pour les étudiants étrangers
- Pour les ressortissants UE, pas de nécessité de changement (réglementation existante)
- Pour les Etudiants Etrangers (EE) hors UE : le principe est des se rapprocher des règles de l'UE, et de renforcer la formation Fac de santé-Hôpital en utilisant l'outil de coopération fourni par une convention université-CHU-université étrangère

➔ Faciliter l'accès des étudiants étrangers : Formations spécialisées pour EE hors UE (en Médecine, Pharmacie et Odontologie)

- 3^{ème} cycle en France (Diplôme de Formation Médicale Spécialisée / Diplôme de Formation Médicale Spécialisée et Approfondie,...) : accès au plein exercice lorsqu'ils accomplissent l'intégralité de la formation dispensée dans le cadre du 3^{ème} cycle
- Echanges partiels : considérés comme actuellement, sauf si conventions universités/ CHU des 2 pays
- Titulaires d'un diplôme de spécialité obtenu hors UE : accès au plein exercice lorsqu'ils effectuent une formation complémentaire de spécialité ou de sur-spécialité dans le cadre d'un accord bilatéral avec la France ou d'un accord de coopération entre établissements publics de santé et/ou universités

Points particuliers

- Problème de visa pour les praticiens et les stagiaires --> visa scientifique (délivrance ECTS)
- Convention nationale (ex. Arabie Saoudite) : accueil d'étudiants, formations à des spécialités avec équivalence pour les médecins, odontologues, pharmaciens

➔ Faciliter l'accès des étudiants étrangers : Professionnels de Santé (en Médecine, Pharmacie, Maïeutique et Odontologie) et Formation Continue

- Ceci inclut les DU et DIU, mais aussi les formations courtes (apprentissage d'une technique sous forme de compagnonnage...)
- Pour médecins et pharmaciens : utiliser le dispositif des stagiaires associés
- Pour odontologie et maïeutique : étendre ce dispositif des stagiaires associés (actuellement réservé aux médecins et pharmaciens)
- Prévoir que tous les professionnels puissent bénéficier du dispositif des stagiaires associés, y compris pour une formation courte (minimum 15 jours, maximum un an)
- Faire bénéficier de ce dispositif des stagiaires associés dans le cadre d'une convention entre une université française, l'hôpital d'accueil (le plus souvent CHU) et université et hôpital d'origine
- Prévoir une convention de formation liant le candidat, l'établissement d'accueil français et la structure du candidat

- Prévoir dans la convention les modalités de financement de la rémunération du stagiaire avec prise en charge ou modalités de remboursement par le pays d'origine...

Points particuliers

- Problème des visas

Recommandation : pour des raisons d'attractivité, permettre le recrutement de stagiaires associés (pouvant exercer dans leur pays) pour une période d'une année avec un visa scientifique. Il conviendrait donc de modifier la législation afin de permettre à ces stagiaires associés d'obtenir ce visa scientifique d'un an.

➔ Faciliter l'accès des étudiants étrangers : Professionnels de Santé (Paramédicaux) et Formation Continue

- Permettre que ces professionnels puissent effectuer des actes professionnels sous la responsabilité permanente d'un diplômé français
- Étendre les dispositions prévues pour les infirmiers à l'ensemble des professionnels paramédicaux
- Prévoir que ces dispositions puissent s'appliquer pour une formation courte (minimum 15 jours, maximum un an)
- Prendre ces dispositions dans le cadre d'une convention entre une université française, l'hôpital d'accueil (le plus souvent CHU) et structure de rattachement (université, hôpital,...) d'origine
- Prévoir une convention de formation liant le candidat, l'établissement d'accueil français et la structure de santé d'origine du candidat

Points particuliers

- Problème du visa pour les séjours de plus de 3 mois
- Non délivrance du visa scientifique pour le paramédical où il y a une forte demande
- Faire connaître aux IFSI les dispositions déjà existantes pour les infirmiers (peu connus, pas utilisés)
- Accorder le visa permettant le travail en France

➔ **Faciliter l'accès des étudiants étrangers : Etudiants étrangers en formation initiale (toute formation de Santé) pour une partie de leur cursus**

- Permettre que les étudiants médicaux et paramédicaux, UE et hors UE, puissent effectuer des stages, formation pratique ou formation professionnalisante, à l'instar de ce qui est actuellement possible pour les étudiants médicaux inscrits dans le cadre d'ERASMUS
- **Condition** : être inscrit à l'université en France dans le cadre d'une convention d'échange pour un ou deux semestres
- Faire cet accueil dans le cadre d'une convention spécifique entre les organismes de formation français et étrangers (entre universités ou entre université et institut de formation étrangère)
- Possibilité limitée à une année universitaire maximum : les ECTS correspondant à la formation validée leur sont attribués mais ils ne peuvent pas obtenir de diplôme français



<http://forum.campusfrance.org/login>

Documents de référence

- ➔ Rapport d'activité du Forum Campus France 2014

Les cadres de financement européen (Erasmus+)

Objectifs

- ➔ Développer des actions conjointes avec l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation dans le domaine de l'information auprès des établissements (mais également vers la mobilité sortante)
- ➔ Développer les actions de Campus France vers la mobilité sortante
- ➔ Promouvoir le développement de formations à l'insertion professionnelle et à la création d'entreprise dans les écoles doctorales et les Masters (cf : programme Erasmus +)
- ➔ Accompagner les établissements dans leur réflexion sur la mobilité du personnel
- ➔ Accompagner les établissements à développer et renforcer leurs relations avec les entreprises sur les problématiques suivantes : recrutement, insertion professionnelle, formation continue
- ➔ Faciliter l'accès à des offres d'emplois pour les étudiants internationaux à travers la plateforme France Alumni
- ➔ Faciliter la mobilité sortante des étudiants à travers l'élaboration et la mise en place d'un outil spécifique permettant la mise en relation avec les entreprises pour la réalisation de stages à l'international
- ➔ Promouvoir le développement de la coopération universitaire avec les établissements étrangers autour des problématiques d'insertion professionnelle et d'employabilité
- ➔ Faciliter la diffusion d'informations et le partage de bonnes pratiques sur les questions d'insertion professionnelle à travers le site Campus France et la plateforme alumni

Président : Jean Peeters, Président de l'Université de Bretagne Sud

Vice-Président : Philippe Gourbesville, Directeur de Polytech' Nice

Représentante de l'Agence Erasmus+ France/Éducation et Formation : Nadia Gonthier, Chargée de développement Enseignement supérieur

Invités

- Madame Sandrine Javelaud, Responsable de la mission formation initiale au MEDEF, membre de la CTI
- Monsieur Yves Vanderbergue, Directeur R&D chez Dow Chemical
- Monsieur Moussa Sidibe, Responsable du programme EEA et des relations avec les Entreprises, Campus France

Travaux de la commission 4



Programme de travail 2015

Deux temps forts :

19 juin 2015 : journée de travail autour du thème "Employabilité et expérience internationale" à Paris

- Témoignages de Directeurs des Ressources Humaines sur leurs attentes et leurs souhaits en termes d'expérience internationale des futurs recrutés puis discussion avec les participants
- *Brainstorming* (ou « échanges ») sur l'accompagnement des entreprises et des établissements : partage de bonnes pratiques, convergences de programmes existants, optimisation des outils existants (programmes, personnes ressources), mise en relations établissements-entreprises, plus-value d'actions Agence Campus France - Erasmus+ France/ Education et Formation, etc.

Présentations et principaux points abordés

Cette année la Commission 4 a retenu comme thème central de ses travaux la problématique : « Comment l'expérience à l'international peut-elle améliorer l'employabilité et favoriser l'insertion professionnelle des diplômés ? »

Une réunion de travail autour du thème « **Employabilité et expérience internationale** » a eu lieu le 19 juin, en présence de représentants d'entreprises et d'établissements. Cette réunion a permis des échanges sur leurs bonnes pratiques et leurs attentes autour de cette problématique.

Objectifs

- Recueillir les témoignages des représentants du monde de l'entreprise sur leurs attentes et leurs souhaits en termes d'expérience internationale des futurs recrutés
- Échanger sur l'accompagnement des EES et des entreprises sur la question de l'employabilité et de l'expérience internationale
- Élaborer des premières pistes de recommandations

Travaux de la commission 4

1 Témoignage de Sandrine Javelaud, Responsable de la mission formation initiale au MEDEF, membre de la CTI

- ➔ **Faiblesse en France de l'appétence internationale des PME** qui peut s'expliquer par un manque de compétences disponibles
- ➔ **Des actions du MEDEF de plus en plus tournées vers l'international :**
 - Augmentation des nationalités au sein des entreprises
 - Des enjeux liés à l'interculturalité et la laïcité de plus en plus prégnants
 - Des actions vers l'international pour défricher les zones de croissance, permettre l'installation d'entreprises, trouver des nouveaux marchés
 - Travail sur des nouveaux modes de recrutement, l'accès à la compétence s'étant complexifié
 - Savoir accueillir les jeunes qui reviennent après une première expérience internationale. Comment les garder dans les PME? Quelles motivations ?
- ➔ **Implication des entreprises dans la mobilité** (accueil de stagiaires) ou la coopération via les fondations notamment mais pas d'outils afin de quantifier cette implication => réflexion en cours au MEDEF
- ➔ **Une volonté** marquée pour créer les conditions optimales pour un développement international des PME en coopération avec les institutions volontaires
- ➔ **Ne pas hésiter à miser aussi sur le niveau local pour la mise en réseau**
Exemples d'initiatives: Seine et Marne Développement, Entreprises et cités en Nord Pas de Calais => bourses de stage, base de données d'entreprises à l'étranger pour accueillir des stagiaires

2 Témoignage de Yves Vanderbergue, Directeur R&D chez Dow Chemical

- ➔ Une entreprise internationale créatrice d'innovation
- ➔ Des partenariats avec 10 établissements dans le monde pour les postes d'ingénieurs chimistes (école de Strasbourg pour la France) : Dow Chemical sponsorise des programmes de recherche et d'éducation sur fonds propres

Travaux de la commission 4

- ➔ **Leurs besoins :** des profils ouverts sur les marchés mondiaux avec des compétences techniques ciblées, des compétences managériales, une expérience internationale et une propension à la mobilité. L'expérience à l'international, la capacité à s'intégrer dans une entreprise globale, la propension à la mobilité, les compétences linguistiques sont des critères de recrutement importants, au même titre que les compétences techniques ou les compétences managériales
- ➔ Des difficultés de recrutement pour les cadres et les commerciaux (6 mois à 1 an pour recruter) - Promotion de la mobilité au sein de l'entreprise :
 - Pool de « high potential »
 - Un programme de formation pour les nouveaux recrutés via des mobilités à travers le monde pendant 2 ans
- ➔ Ignorance des programmes européens ou des outils disponibles. L'entreprise privilégie souvent des actions ciblées et des procédures simples dans le cadre des partenariats mis en place

3 Le programme Erasmus + et les entreprises

- ➔ **Parmi les objectifs spécifiques du programme :**
« améliorer le niveau des compétences et des aptitudes clés en tenant tout particulièrement compte de leur pertinence pour le marché du travail et de leur contribution à la cohésion sociale, notamment en accroissant les possibilités de mobilité à des fins d'éducation et de formation et par une coopération renforcée entre le monde de l'éducation et de la formation et le monde du travail »
- ➔ **Parmi les priorités de l'enseignement supérieur**
 - « Soutenir les activités contribuant à adapter les programmes d'enseignement aux besoins actuels et émergents du marché du travail et à doter la jeune génération de compétences transversales telles que l'esprit d'entreprise, en mettant en place une coopération active entre les EES et les partenaires du monde non universitaire : les entreprises, les organisations professionnelles, les chambres de commerce, les partenaires sociaux, les organismes locaux/régionaux, etc. »
 - « Renforcer les liens entre l'éducation, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional »

Travaux de la commission 4

➔ Exemples

Livestock and dairy production management in emerging countries, Groupe ESA Angers

- Groupe ESA, Angers, France
- Stichting Aeres Groep, Pays-Bas
- Universitatea de Stiinta Agronomice si Medicina Veterinara, Bucarest, Roumanie
- Lactalis Group, France
- Aider les entreprises dans le secteur agricole à faire face à l'un des principaux défis associés à l'achat ou la construction d'une usine/branche dans un pays émergent
- Recruter du personnel qualifié pour assurer la sécurité des zones de stockage et d'approvisionnement des matières premières dans ces pays émergents (disparités climatiques, culturelles, techniques)

Objectif 1

Développer un module de cours pour former des étudiants/jeunes diplômés aux compétences et savoirs nécessaires pour assurer la sécurité des zones d'approvisionnement dans ces pays émergents.

Objectif 2

Développer une méthodologie à partir du secteur laitier pour la transposer dans d'autres secteurs agricoles.

Des mobilités étudiantes (stages, test des modules sous forme de programmes intensifs) et du personnel intégrées.

Travaux de la commission 4

➔ **Demonstration of an innovative e-learning platform for Sustainable Use of Pesticides training, Bayer SAS**

- Università cattolica del Sacro Cuore, Italie
- Evroproject OOD, Bulgarie (accompagnement de PME sur des projets innovants)
- Consorzio Europeo servizi affari e finanza, Italie (formation professionnelle continue)
- Sepco-Invivo, France, agence-conseil spécialisée dans l'agriculture et l'agro-industrie

Objectif

Développer une plateforme de e-learning pour former des utilisateurs professionnels, conseillers et distributeurs de produits phytosanitaires à une utilisation verte de ces produits en accord avec la Directive européenne de 2009

Résultats

- Un matériel pédagogique de formation adapté aux contextes des pays participants et transférable
- Une plateforme de e-learning avec évaluation des compétences
- Plus de 300 bénéficiaires formés

➔ **Projet FoodLab, CCI Vacluse**

- Créer un incubateur européen de projets innovants et de création d'entreprises alimentaires
- Développer la valorisation de l'innovation, en particulier au niveau des start-ups et PME
- Faciliter le transfert de projets innovants en préparant :
 - Le personnel de l'entreprise à comprendre les défis de l'innovation
 - Les enseignants/chercheurs à mieux appréhender toutes les contraintes industrielles
 - Les étudiants à comprendre et rationaliser les difficultés liées à l'obtention de nouveaux produits sur le marché et à développer leur esprit entrepreneurial

Travaux de la commission 4

4 **Présentation des activités de Campus France avec les entreprises**

- Gestion des programmes de mobilité pour le compte des entreprises partenaires de Campus France (service entreprises et partenaires publics)
- Mobilisation des entreprises en vue de leur inscription sur la plateforme France Alumni
- Mise en relation des diplômés internationaux et des entreprises pour leurs besoins de ressources humaines (stage et recrutement)
- Mobilisation des entreprises en vue de leur participation aux événements organisés par Campus France et ses partenaires
- Participation à des séminaires d'information pour présenter Campus France aux entreprises (ex : séminaire SOUTEX organisé par le pôle de compétitivité Bretagne Pôle Naval à Quimper)

Une convention entre Campus France et l'UPEC a été signée en juin 2015 autour de ces problématiques, ainsi que sur la question de la formation continue.

Des contacts ont été pris avec les CCI françaises basées à l'international pour accompagner les entreprises membres sur les problématiques de recrutement, de stages (appui à la recherche de profils internationaux) et de formation continue (mise en relation avec des établissements français).

COMMISSION THÉMATIQUE

Synthèse des travaux : recommandations

4

- ➔ Réaliser une cartographie et faire le diagnostic des dispositifs et outils existants en matière d'appui à l'insertion professionnelle des diplômés
- ➔ Faire connaître les outils et dispositifs communs aux entreprises et aux établissements pour favoriser l'insertion professionnelle
- ➔ Créer un cadre d'échange et de travail entre les acteurs principaux autour de l'insertion professionnelle, notamment Campus France, l'Agence Erasmus+ France, les établissements, les entreprises, le MEDEF
- ➔ Faire porter auprès des ministères les questions liées à la réalisation des stages par les étudiants étrangers (notamment les stages post-diplômes) et le statut des étrangers souhaitant venir en France dans le cadre de la formation continues : les démarches sont souvent très complexes et non incitatives, notamment pour les PME



<http://forum.campusfrance.org/login>

Documents de référence

- ➔ Compte rendu de la réunion de travail du 19 juin
- ➔ Rapport d'activité du Forum Campus France 2014
- ➔ Les partenariats stratégiques dans l'enseignement supérieur (action clé n°2)

COMMISSION THÉMATIQUE

5

L'accueil : levier de l'attractivité des étudiants étrangers

Objectifs

- ➔ Fédérer les différentes plateformes d'accueil afin d'initier un travail en réseau, facilitant ainsi les échanges de bonnes pratiques et d'expériences
- ➔ Mettre en place des formations communes (titres de séjour, communication interculturelle)
- ➔ Créer une rubrique accueil sur le site Campus France qui recenserait l'ensemble des dispositifs régionaux, afin d'assurer ainsi une meilleure lisibilité, pour les candidats, mais aussi pour les Espaces Campus France, de l'offre régionale en matière de services d'accueil
- ➔ Informer davantage les étudiants étrangers sur le logement avant l'arrivée en France
- ➔ Organiser un séminaire sur l'accueil avec l'ensemble des responsables de l'accueil et de la vie étudiante des établissements
- ➔ Informer les partenaires (établissements, ARF, etc.) sur les actions menées par Campus France sur l'accueil des étudiants et chercheurs en région. (lien avec les autres commissions)
- ➔ Organiser des sessions d'information et d'échanges avec les établissements sur la thématique Alumni

Président : Hélène Pauliat, Présidente de l'Université de Limoges

Vice-Président : Jean-Pierre Gesson, Président du Conseil d'Orientation, Campus France

Représentante de l'Agence Campus France : Lisa Einhorn, Directrice de l'Accueil et de la Vie étudiante



Programme de travail 2014

- 4 juin 2015 : 2^{ème} colloque annuel « l'accueil des étudiants étrangers : pistes d'actions et de réflexions »
- 1^{er} et 2 juillet 2015 : présentation des travaux et discussion lors du séminaire des commissions du Forum

Présentations et principaux points abordés

- Les conditions d'accueil et d'accompagnement des étudiants internationaux au sein des établissements d'enseignement supérieur constituent un des leviers stratégiques pour améliorer leur positionnement international.

Les politiques menées nationalement consistent à fédérer les établissements autour de la mise en place d'initiatives qui contribuent au développement d'une « culture d'accueil » spécifique, capable d'attirer et de retenir les meilleurs étudiants et les meilleurs chercheurs internationaux.

Les différentes démarches mis en œuvre ont pour ambition de répondre aux besoins des étudiants internationaux tout au long de leur séjour :

- La recherche d'une formation, l'accompagnement à l'inscription
- La préparation pratique et administrative de l'arrivée
- La sensibilisation au choc culturel
- L'insertion réussie dans le tissu universitaire et social, l'aide personnalisée à la recherche d'un emploi, etc.

1

Exemples de dispositifs nationaux pour renforcer la qualité de l'accueil



L'Irlande : Provision of Education to International Students: Code of Practice and Guidelines for Irish Higher Education Institutions

- En 2006, création d'une commission pour l'élaboration d'un code de pratiques à l'initiative du Irish Higher Education Quality Network.
Mise en application : septembre 2009 : Ce texte vise également à soutenir les établissements dans le développement de leurs propres dispositifs d'accueil et d'accompagnement.
Objectifs : définir les services à mettre en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants internationaux.



Les Pays-Bas

- Code of Conduct International Student in Dutch Higher Education
Création : en 2006 (à l'initiative du gouvernement) ; complété en août 2014
Objectifs : s'inscrire dans la "société de la connaissance" et faire du pays une terre d'accueil des jeunes talents.
- "Make it in the Netherlands »
Création : 2013 (plan d'action de 3 ans) publié par la communauté de l'enseignement supérieur néerlandais.
Objectifs : expansion de la formation en langue néerlandaise, développement de nouvelles ressources / services, dont la planification de carrière pour les étudiants étrangers, et assouplissement des obstacles administratifs et pratiques.



L'Allemagne

- Charte Nationale de Qualité à destination des étudiants étrangers
Mise en application : 2009
Objectifs : mettre en place de normes de qualité relatives à l'accueil et à l'accompagnement, afin d'accroître la visibilité de la qualité de l'enseignement supérieur allemand
- Plan d'action PROFIN (Programme pour le soutien à l'intégration des étudiants étrangers)
Durée d'application : 2009/2013
Objectifs : encourager l'ensemble des initiatives des EESR susceptibles de contribuer au développement d'une « culture d'accueil » spécifique

Travaux de la commission 5

➔ L'Australie

- National Code of Practice for Registration Authorities and Providers of Education and Training to Overseas Students

Mise en application : 2007

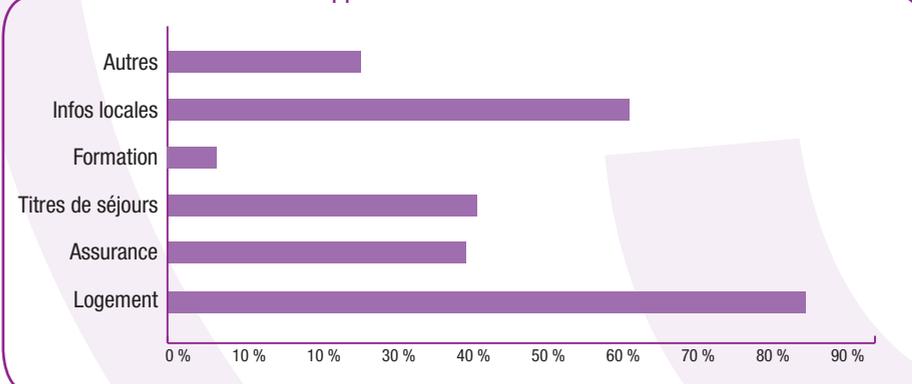
Objectifs : définir les responsabilités des établissements envers les étudiants étrangers mis en place par le gouvernement

2 Résultats du questionnaire sur l'accueil auprès des Espaces Campus France

- Taux de réponse (63.64 %)
- Principaux besoins et attentes identifiés : informations précises et plus spécifiques sur le logement, le transport, les associations étudiantes, la culture, les activités de loisirs.
- **Logement :** plus d'information sur le fonctionnement des CROUS et les spécificités de l'offre régionale
- **Titre de séjour :** information plus détaillée sur les démarches à effectuer une fois en France

- ➔ **Préconisation :** réunir les sources d'informations générales mais aussi spécifiques à un territoire, afin de mettre à disposition et diffuser une information facilement accessible, complète, fiable et actualisée.

Thèmes à développer



Travaux de la commission 5

3 Résultat du questionnaire auprès des participants du colloque annuel de l'accueil sur les « essentiels » de l'accueil

- ➔ Synthèses des réponses à la question 16 : « d'une manière générale, quels seraient de votre point de vue les services essentiels à proposer aux étudiants étrangers à leur arrivée ? ».
- Le logement : (mise en place d'un service spécifique d'accompagnement personnalisé facilitant l'accès au logement ou création d'un portefeuille logement)
 - Les services de l'OFII et/ou de la Préfecture dans les locaux de l'établissement
 - Des cours de FLE
 - Banques /assurances
 - Présence de la CAF
 - Dispositifs divers facilitant l'intégration sociale (ex. : semaine d'intégration mutualisée entre les EESR de la même ville) / parrainage
 - Accueil physique et personnalisé
- ➔ Par ailleurs, environ la moitié des répondants ont souligné l'importance de la mutualisation et de la centralisation de ces différents services.

COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

5

- ➔ Améliorer le suivi des étudiants étrangers (taux de réussite, poursuite d'études et insertion professionnelle)
- ➔ Développer une culture d'accueil spécifique au niveau national permet d'attirer et de garder les meilleurs étudiants
- ➔ Soigner l'e-réputation des établissements : réseaux sociaux
- ➔ Rompre l'isolement des étudiants étrangers par la mise en place d'un système d'accompagnement et de parrainage ainsi que l'organisation d'une semaine interculturelle
- ➔ Mutualiser les services sous forme de guichets uniques: développer des services d'accompagnement pour le logement, délocaliser les services des préfectures et de la CAF, assurer la présence de banques et d'assurances dans les établissements au moins à la rentrée
- ➔ Plusieurs universités françaises se sont engagées dans la préparation d'une charte de qualité interne. Campus France suivra ces travaux pour la diffusion des bonnes pratiques



<http://forum.campusfrance.org/login>

Documents de référence

- ➔ Compte-rendu du 2^{ème} colloque annuel sur l'accueil des étudiants étrangers (4 juin 2015)
- ➔ Rapport d'activité du Forum 2015
- ➔ L'intégration des étudiants internationaux comme levier d'attractivité
- ➔ Note sur les guichets uniques d'accueil – Rentrée universitaire 2013
- ➔ Enquête 2013 Campus France - TNS Sofres sur les étudiants étrangers étudiants étranger, pistes de réflexion et d'action

COMMISSION THÉMATIQUE

6

L'attractivité de nouveaux étudiants étrangers : opportunités et limites

Objectifs

- ➔ Définition de la stratégie pour attirer les talents étrangers
- ➔ Réaliser une enquête auprès des établissements de type SWOT
- ➔ Réflexion sur l'insertion des étudiants étrangers sur le marché de l'emploi (lien avec la commission 4)
- ➔ Réflexion sur les coûts spécifiques des étudiants étrangers

Président : Bruno Héraud,
Directeur du recrutement international, ESSEC

Vice-Président :
Noureddine Manamanni,
Vice-Président des relations internationales, Université de Reims Champagne-Ardenne

Invités

- Monsieur Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la coordination géographique de Campus France
- Monsieur Christopher Cripps, Directeur du développement international de CentraleSupélec
- Madame Rachel Maguer, Directrice Marketing et Business Development de l'ESCP Europe - Paris



Programme de travail 2014

- 5 mai 2015 : réunion de travail avec les membres de la commission
- 8 juin 2015 : envoi du questionnaire aux membres de la commission
- mi-juin 2015 : retour des questionnaires et analyses des réponses
- 1^{er} et 2 juillet 2015 : présentation de la synthèse des réponses et discussion lors du séminaire des commissions du Forum

Présentations et principaux points abordés

1

Bilan de la réunion de travail de la commission du 5 mai 2015

Objectif: trouver une ligne directrice en accord avec les attentes des établissements ?

Le débat au sein de la Commission 6 a été centré sur le thème prévu : comment évaluer les opportunités et les risques pour un établissement qui envisage de faire croître le nombre de talents internationaux dans ses programmes ?



Définition de la stratégie pour attirer les talents étrangers ?

- Quels types de stratégies (quantité ? qualité ? filières ? etc.)
- Diversité (continents, pays)
- Langue(s) d'enseignement
- Sélection
- Coûts / Services / Fees
- Emplois à l'issue du diplôme en France ou à l'international?
- Délocalisation des diplômes
- Quels sont les objectifs que se fixent les pouvoirs publics ?

- Stratégie de qui ? De quel type ? À quel niveau? Quelles filières?
- Quels étudiants ?
 - Parle-t-on des étudiants à plein temps (vs échanges) qui seront diplômés ?
 - Parle-t-on des niveaux Master (vs Bachelor) ?
- Talents ?
 - Dimension qualitative vs Sélection
 - Quid de la population non francophone ?

Mise en place des stratégies différentes selon le niveau de maturité de la politique internationale de l'établissement.

2

Une enquête a été effectuée en juin auprès des membres de la Commission 6 : « Quelles opportunités et quels risques voyez-vous, pour votre établissement, du fait de l'augmentation du nombre de talents internationaux dans vos Programmes ? »

22 établissements ont répondu à l'enquête, soit 30 % des inscrits. Le champ se limite aux programmes de niveau Master (sélectifs et aboutissant à un diplôme correspondant). (cf : résultats détaillés de l'enquête en annexe)



Opportunités potentielles pour mon établissement, du fait de l'augmentation de talents internationaux dans mes programmes

- 77.3 % : augmenter la diversité (parmi les étudiants et les professeurs)
- 72.7 % : améliorer la « compétitivité » internationale
- 72.7 % : dans le cas de formations dispensées en anglais ou autres langues étrangères : Rayonnement de l'établissement



Risques potentiels pour mon établissement, du fait de l'augmentation de talents internationaux dans mes programmes

- 68.2 % : ne pas disposer des moyens humains et financiers
- 63.6 % : induire des difficultés humaines : Résistance au changement
- 59.1 % : garantir la réciprocité des échanges
- 50 % : trouver des volontaires pour monter les formations (faible valorisation de l'enseignement à l'échelle nationale)
- 45.5 % : gérer la transition (dans le cas de publics non francophones / programmes en anglais) : Pour le corps professoral

Durant le Séminaire du 2 juillet, les témoignages des invités de la table ronde ainsi que les échanges qui ont suivi ont montré une nette convergence des points de vue entre les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce et les universités tant sur les risques que sur les opportunités. Ces éléments sont cohérents avec les réponses au questionnaire.

3 Témoignages de CentraleSupélec, de l'ESCP Europe – Paris et du Directeur de la coordination géographique de Campus France, sur les risques que peuvent encourir les établissements

➔ Risques stratégiques

- Avoir une stratégie internationale notamment pour les étudiants internationaux cohérente avec la mission de son établissement, ses objectifs et ses moyens
- Avoir une stratégie de ciblage des étudiants pour pouvoir attirer les meilleurs et dans les pays importants pour son établissement

➔ Risques financiers et logistiques

- Recruter du personnel (administratif dédié à l'accueil, professeurs, etc.)
- Contrôler sa capacité d'accueil (logements, salles de cours, etc.)

➔ **Risques qualité** : compétition rude avec les Etats-Unis, le Royaume – Uni, l'Australie. La France est souvent le 2^{ème} choix, c'est pourquoi les établissements français doivent développer leur compétitivité.

➔ **Risques pédagogiques** : Faire évoluer les cursus, développer des classes hétérogènes

➔ **Risques sociaux** : réduire le nombre de Français ou de ceux qui sont entrés par concours? Avoir trop d'étudiants d'une certaine nationalité peut également poser des problèmes

➔ Commentaires

- « Il existe 4 millions d'étudiants en mobilité dans le monde, d'ici 2025 ce chiffre devrait doubler. En France, l'objectif est de doubler le nombre d'étudiants internationaux, c'est-à-dire de passer de 300 000 à 600 000 étudiants par an. Les établissements ont-ils la capacité d'accueillir autant d'étudiants internationaux ? Nous n'avons jamais eu d'indications claires. Nous avons donc forgé une stratégie avec les établissements sur des pays prioritaires. Puis Campus France est devenu une structure plus importante et nous avons pu construire notre propre stratégie »
- « Il faut maintenir la troisième place de la France des pays hôtes et pour cela faisons feu de tout bois. »
- « La moitié de nos étudiants sont en programme Master (Grande écoles ou MSc) sont des étudiants non-français et parmi eux 20 % ne sont pas des ressortissants européens. Nous nous posons souvent la question de savoir s'il faut accepter des étudiants non-francophones, car même si nous avons des programmes en anglais, faut-il tous les généraliser ? »
- « Tous les établissements souhaitent recruter les meilleurs étudiants étrangers pour qu'ils soient plus tard les représentants de nos établissements pour valoriser l'enseignement supérieur français à l'étranger. Nous essayons de capter un pourcentage d'étudiants qui partent aux États-Unis et au Royaume-Uni pour des raisons historiques, en développant une stratégie de qualité. Pour cela nous travaillons sur l'aspect culturel des études en Europe [ESCP Europe a 6 campus en Europe], en mettant en valeur l'expérience de l'étudiant et la diversité de ce qu'il pourra vivre dans les Pays européens. »

COMMISSION THÉMATIQUE Recommandations

6

→ Parmi les opportunités :

- Encourager la diversité et le multiculturel qui constituent une richesse et probablement une spécificité
 - Diversité des étudiants
 - Diversité des équipes pédagogiques
 - Encourager une politique de réseau
- Réseau d'établissements en national vs réseau d'établissement à l'international
 - Réseau des anciens (Alumni) tremplin pour l'insertion des jeunes diplômés
- Afficher un objectif de former 600 000 étudiants plutôt que de doubler le nombre d'étudiants internationaux en France est aussi un élément pour attirer les meilleurs talents
- Réduire le nombre de dossier CEF et avoir une démarche qualitative et non quantitative

→ Tenir compte et de manière globale du risque :

- Financier et des moyens : il faut avoir des moyens financiers, logistiques et humains
- Humain : résistance aux changements tant pour les personnels que le corps professoral (langues d'enseignement, différences culturelles, approches pédagogique et humaine différentes, etc.)
- Stratégique : se doter d'une stratégie d'internationalisation, accueil, etc.
- Pédagogique : faire évoluer les cursus, cursus en anglais sans oublier que le français est également un élément recherché d'attractivité et de spécificité
- Qualité : être compétitif (la France est souvent un second choix)
- Social : éviter les classes internationales « mono nationalité », encourager la diversité



<http://forum.campusfrance.org/login>

Documents de référence

- Compte-rendu de la réunion de travail de la commission (5 mai 2015)
- Rapport d'activité du Forum Campus France 2014

LE BUREAU DU FORUM CAMPUS FRANCE



LES RÉUNIONS DU BUREAU DU FORUM CAMPUS FRANCE

**Le Bureau du Forum s'est réuni 5 fois pour l'année 2015 :
le 21 janvier, le 25 mars, le 1^{er} juillet, le 21 octobre et le 10 décembre :**

Les thèmes abordés au cours des réunions du Bureau sont :

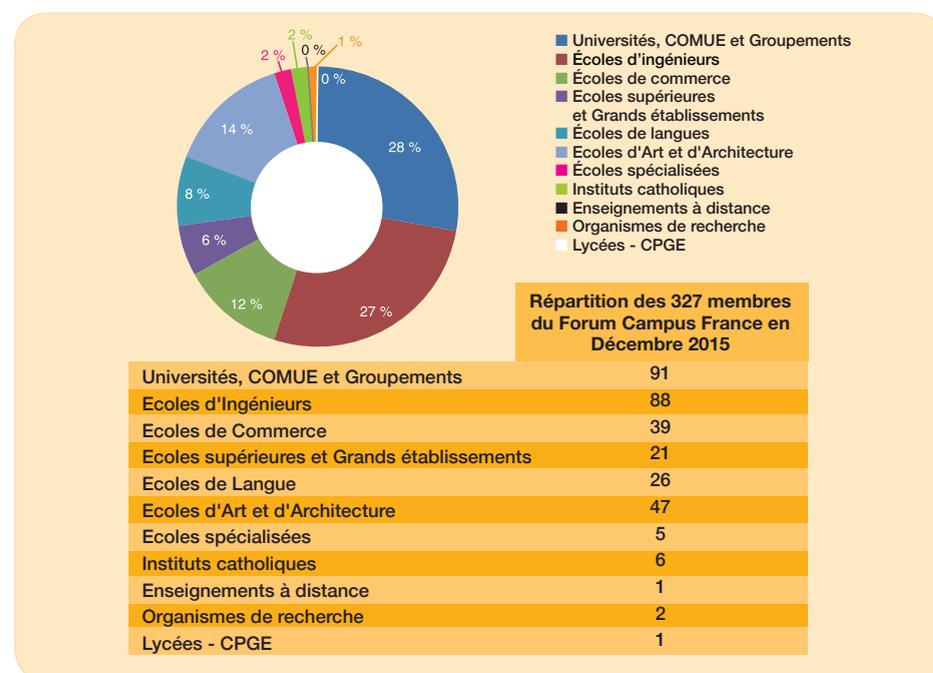
- l'organisation du Forum
- l'étude et la validation des demandes d'adhésion
- la pré-programmation des manifestations
- les recommandations des commissions

LES RÉALISATIONS DU FORUM

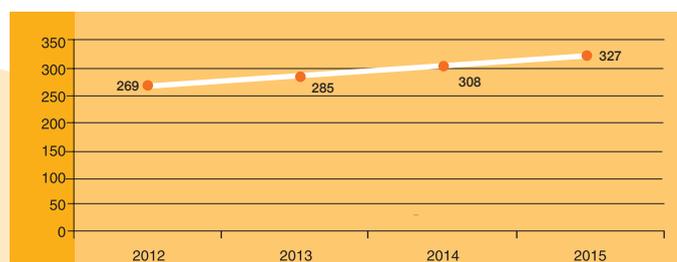


Les adhésions 2015

Avec 24 nouveaux membres en 2015, le Forum est constitué aujourd'hui de 327 établissements d'enseignement supérieur et de recherche



Évolution du nombre d'établissements membres du Forum entre 2012 et 2015



1

Promotion du système d'enseignement supérieur et de recherche



Les formations scientifiques, artistiques, technologiques et de santé

Collections Fiches

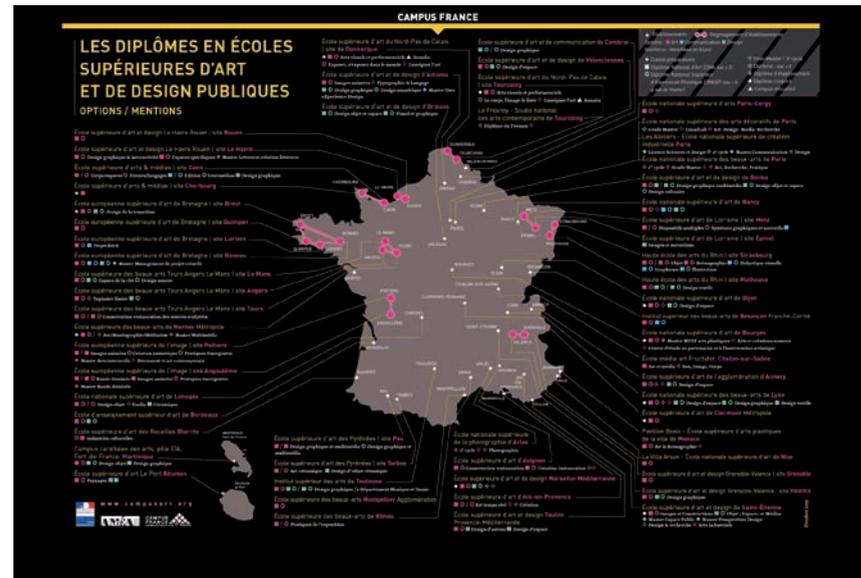
Fiches Domaines

L'information sur l'offre de formation et la promotion ont été concentrée sur les Fiches Domaines pour la présentation des études aux niveaux Licence et Master. La promotion du Tourisme, en lien avec le conseil national stratégique, et la préparation de la COP21-CMP11 (Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques), en collaboration avec le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, et la promotion de l'Art ont été les trois thématiques privilégiées pour des fiches domaines disponibles en 3 langues :

- Agriculture-Agronomie, Agroalimentaire, Climat, Eau, Environnement, Energies renouvelables, Santé publique, Vin & Œnologie, Transports
- Gastronomie & restauration, Hôtellerie, Tourisme
- Arts plastiques, Architecture, Design



Cartographie des spécialités en écoles supérieures d'art et de design publiques



Les formations doctorales et postdoctorales

Campus France poursuit le développement des outils et des actions de promotion de la recherche française

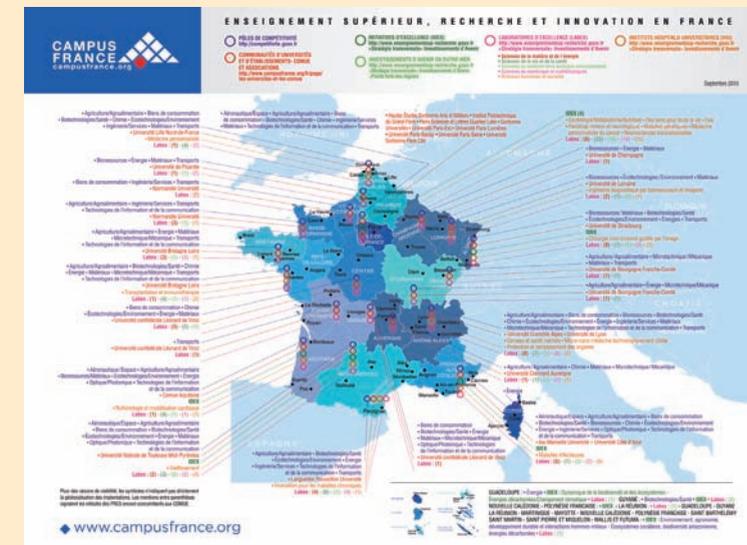
Les Rencontres de la Recherche et de l'Innovation

18-19-20 mai 2015 : Rencontres de la Recherche et de l'Innovation
Premières rencontres de la recherche et de l'innovation, permettant aux attachés et conseillers scientifiques français de 34 pays de rencontrer les acteurs de la recherche française à travers une quarantaine d'ateliers thématiques et un millier de rendez-vous. <http://rencontres.campusfrance.org>



Les cartographies

- Cartographie de la recherche et de l'innovation en France 2015
- Cartographie des implantations à l'étranger des grands organismes de recherche
- Cartographie des programmes de recherche à l'international



La promotion des établissements

• La collection Fiche Recherche Établissement

Une présentation de l'organisation, de la stratégie et des actions de recherche d'un établissement. Ces Fiches seront intégrées au portail de la recherche en France et éditées sur les événements Recherche.



• La promotion des Partenariats Hubert Curien – PHC

Programmes de soutien à la mobilité des chercheurs avec près de 1300 projets financés, les PHC représentent un outil efficace de coopération scientifique entre 2 pays. Financés à parité par la France et le partenaire étranger, les PHC sont pilotés par le MAEDI et leur gestion est assurée par l'Agence Campus France.



Le Portail de la Recherche en France www.researchinfrance.fr

- Portail d'entrée unique pour les chercheurs étrangers (doctorants, post-doc)
- Annuaire des Écoles Doctorales et des labos associés, informations sur les modalités de recrutement
- Base de données des offres de thèses destinées aux chercheurs étrangers, liées aux 83 sites internet locaux de Campus France (en 30 langues)
- Synchronisation et/ou intégration de la liste des offres sur les sites web des partenaires (Écoles Doctorales, Universités, organismes de recherche)
- Base de données regroupant l'ensemble des possibilités de financement de la recherche entre la France et le reste du monde (PHC, ANR, Fondations, etc.)
- Aide à la gestion des programmes bilatéraux (Brésil, Mexique, Vietnam, etc.), au recrutement et à la sélection des candidats





Programme Prestige

Le programme PRESTIGE, coordonné par Campus France, est un programme cofinancé dans le cadre des Actions Marie Curie-COFUND du 7^{ème} PCRD. Ce programme est destiné à soutenir la mobilité internationale des chercheurs de niveau postdoctoral. Trois schémas sont possibles :

- mobilité entrante / Incoming - pour 12 ou 24 mois
- mobilité sortante / Outgoing - pour 6 ou 12 mois
- mobilité de réintégration / Re-integration - pour 12 ou 24 mois

PRESTIGE offre des subventions de co-financement couvrant environ 1/3 de la rémunération du post-doctorant, le reste devant être financé par un autre partenaire, public ou privé. PRESTIGE permet de renforcer et d'élargir des initiatives déjà existantes et d'améliorer l'attractivité de la France et de l'espace européen de la recherche.

Tout chercheur de niveau postdoctoral satisfaisant les règles de mobilité Marie Curie (ne pas avoir résidé ou exécuté son

activité principale - travail, études, etc. - dans le pays de destination pendant plus de 12 mois durant les 3 années précédentes) peut se porter candidat au programme PRESTIGE s'il dispose d'un soutien de l'établissement d'accueil (mobilité entrante et de réintégration) ou de l'établissement d'envoi (mobilité sortante). Les candidatures éligibles sont ensuite examinées par des experts internationaux.

Pour plus d'information :

www.prestige-postdoc.fr

Cofinancé
par l'Union européenne



Programme Conacyt

Campus France a organisé en 2015 avec le Conacyt (Mexique) et l'ambassade de France au Mexique une mission de promotion du doctorat auprès de 7 universités mexicaines. En parallèle, un portail regroupant 650 offres de thèses a été mis à disposition des étudiants mexicains. Cela a permis d'augmenter sensiblement l'attrait des étudiants mexicains pour le doctorat en France. En effet le nombre de candidatures a triplé et le Conacyt a doublé le nombre de boursiers passant à 80 pour la rentrée 2015.

2

Renforcement de la diplomatie d'influence

France Alumni

France Alumni, le réseau social des anciens étudiants internationaux formés en France

Lancé en novembre 2014, le réseau social France Alumni (francealumni.fr) a pour vocation de permettre aux très nombreux alumni étrangers formés en France de rester en contact avec notre pays, ses écoles, ses universités, ses entreprises, son offre culturelle. Avec la plateforme numérique en ligne, ils peuvent dialoguer entre eux, accéder à des offres de formation, de stages ou d'emplois, rester informés de l'actualité culturelle et touristique française. France Alumni constitue également une opportunité pour le développement international de nos entreprises et de nos établissements, qui peuvent dialoguer et nouer de nouveaux partenariats, économiques ou académiques, avec les alumni.

→ Activité

- 18 000 alumni inscrits
- 448 partenaires :
 - 68 établissements d'enseignement supérieur (139 sur les plateformes locales)
 - 28 entreprises (101)
 - 28 autres partenaires (84)

→ Déploiement

- 27 plateformes locales opérationnelles
- 24ancements annoncés (15 à venir pour 2015)
- 29 pays souhaitent rejoindre le réseau en 2016

• Déploiements effectués • Déploiements annoncés • Déploiement prévus

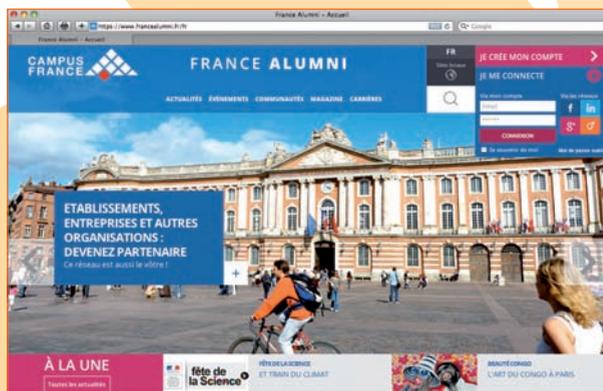
Europe : Grèce, Turquie, Arménie, Allemagne (19 octobre), Irlande (octobre 2015), République Tchèque (novembre), Roumanie (10 décembre), Slovénie (rentrée 2015), Croatie (2016), Hongrie (printemps 2016), Suède (2016), Finlande (2016), Espagne (2016), Autriche (2016), Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Danemark, Bulgarie, Estonie, Macédoine, Serbie, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Macédoine, Estonie,

Afrique : Afrique du Sud, Guinée, Gabon (hiver 2015), Madagascar (hiver 2015), Nigéria (2^{em} semestre), Niger (2016), Comores (2016), Kenya, Angola, Ghana, Maurice, RD Congo, Tchad, Mali

Asie, Océanie : Australie, Japon, Pakistan, Philippines, Thaïlande, Vietnam, Cambodge (3 novembre) Malaisie (novembre), Singapour (novembre), Hong Kong (2015), Corée (année de la France), Taiwan (1^{er} trimestre) Laos, Bangladesh, Indonésie, Vanuatu

Amériques : Amérique centrale, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Equateur, Rep. Dominicaine, Uruguay, Vénézuéla, Mexique (avant fin 2015), Pérou (fin 2015), États-Unis, Haïti, Bolivie

Moyen Orient, Afrique du Nord : Jordanie, Koweït, Palestine, Tunisie, Algérie, Arabie Saoudite (hiver), Qatar, Egypte, Israël



3 Un meilleur Accueil pour les étudiants étrangers

- 4 juin 2015 : 2^{ème} colloque annuel « l'accueil des étudiants étrangers : pistes d'actions et de réflexions ». Ce séminaire a réuni plus de 170 personnes à l'Alliance française de Paris et Ile de France.

A la rentrée, Campus France et ses délégations en région ont intensifié leurs actions en faveur des étudiants étrangers :

- Présence élargie au sein des guichets uniques
- Organisation d'ateliers thématiques sur les études en France et la plateforme Alumni
- Sessions d'informations au siège
- Participation aux cocktails d'accueil des établissements et aux forum de rentrée.

Par ailleurs, la délégation de Toulouse a pris ses quartiers au sein des nouveaux locaux de l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées au 41 allées Jules Guesde, nouvel espace dédié aux étudiants et chercheurs.

4 Optimisation des outils de Promotion

- 4 novembre 2015 : Journée de présentation des activités de la Direction de la coordination géographique (programmation 2016)

Benchmark: which status for the individual PhD fellows?

COUNTRY	NATIONAL PRACTICES				INDIVIDUAL PHD FELLOWSHIPS						
	Does your country apply the scientific visa directive?	Theoretical length of the PhD studies	National / Foreign PhD fellowship (1)	Status (kind of visa: student or scientist)	Range of amounts of fellowships	If too low, existence of a complementary income? (2)	Existence of a working contract (establishing a link between the fellow and the institution)?	If yes, what kind of elements does it guarantee (income, IP, social protection, rights and duties...)?	Does it allow unemployment benefits?	Joint doctorates Potential good practices?	Personal observations
France	Yes	3 years	National	Student	767 € to 1 500 €	No	No	/	No		A doctoral contract can be created as soon as the amount of the fellowship enables to remunerate the PhD student in respect of the French legislation (minimum wage + contributions)
				Scientist (if not enrolled as a PhD student in a French university)	760 € to 1300 €	No	No	/	No		
Bulgaria	Yes	3 years	National	Not eligible (only for Bulgarian people)	/	/	/	/	/		/
			Foreign (if a EU citizen)	Student	230 €	No	No	/	/		/
Norway	No	3 years or 4 years with teaching duties	National	Employed	450 000 NOK, on average	No	Yes	Income/social security/pension	Yes	Edolad-program at the University of Oslo, www.edolad.eu	
			Foreign	Employee (if enrolled in a PhD program in a Norwegian university)	?	No	Yes	Social protection	Yes	/	
				Student (if not enrolled in a PhD program in a Norwegian university)	?	No (host departments sometimes give add scholarships)	Yes	/	No	/	The situation can differ whether the grant is subject to taxation in Norway or in the country of origin.
Netherlands	Yes	4 years	National	Scientific (employee)	2100 gross p.m.		Yes	IP mostly is not part of the contract	Yes		
			Foreign	Scientific (Employed by university)	?	No	Yes	Collective employment agreement of the Dutch Universities is applicable	Yes	Some programs exist for guest researchers. Joint doctorates with foreign PhD almost never on employee base	That is the choice of the university or department (or even researchgroup) where the research will take place to contractualize or not. It can be either a visitor or an employee. Both will be contracted, but one with a guest contract, the other with an employee contract.
				Scientific (Guest researcher)	Minimal 1135 €	Occasional complement up to 1135 €	No		No		
Denmark	No	3 years	National	Employee	3900 /month	n/a	Yes	Based on collective agreement negotiated between Union and Danish Ministry of Finance. Defines income, pension, leave, maternity leave, rights, duties etc. Unemployment insurance is not included.	Yes	?	
			Foreign	Employed or enrolled as PhD-student	Depends on foreign stipend.	Is possible - usually as an additional part-time position	If employed, yes. If enrolled, no, then noly enrollement-certificate.	If unemployed, see above. If only enrolled, rights and duties as a student.	Yes, if employed.	?	
Poland	Yes	3-4 years	National	Scientist	100 € to 800 € (for 30% best students) depending on the type of fellowship	Yes, there can be a top-up from national programmes such as for National Leading Scientific Institutions	Only if employed in a grant as an employee	All these elements are guaranteed	Yes	No national regulations, only depends on the agreements signed between institutions	
				Student				/	No		
			Foreign	Usually student but in e.g. M.Skłodowska-Curie grants it is a researcher's visa and employment contract is signed	Various amounts	No	in some programmes-grants can they sign an employment contract	In an employment contract all of these elements are guaranteed	Yes (if there is an employment contract)	Depends on the agreements signed between institutions"	PhD students are generally treated as students: if they get a grant, the chosen institutions can employ them as scientists

(1) Thank you to describe the situation both in the case of national and foreign fundings.

(2) In the case where the amount of the foreign funding is below the country standards of living

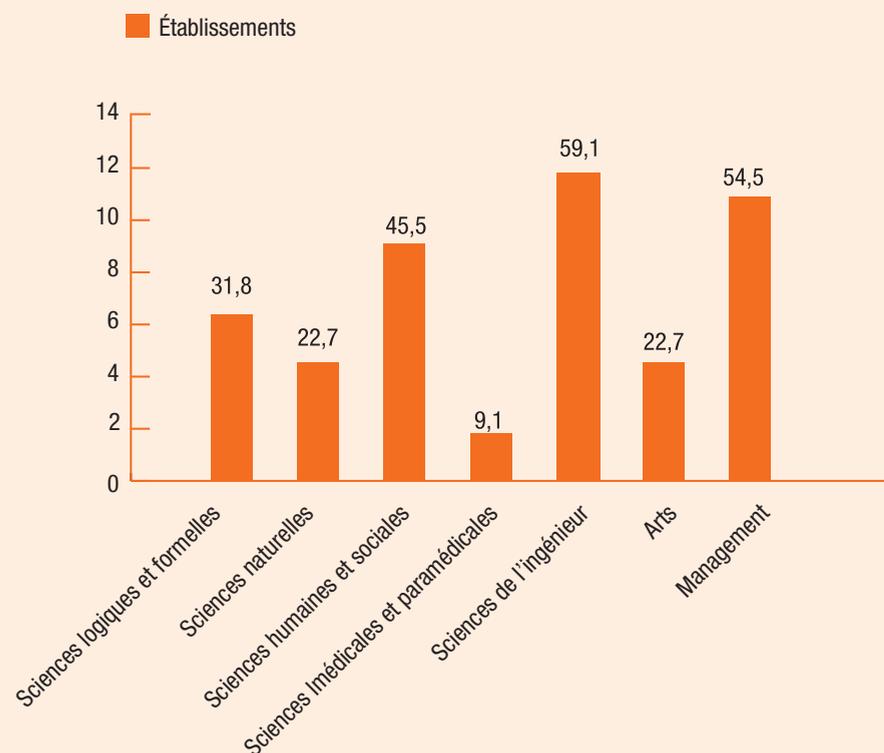
COUNTRY	NATIONAL PRACTICES				INDIVIDUAL PHD FELLOWSHIPS						
	Does your country apply the scientific visa directive?	Theoretical length of the PhD studies	National / Foreign PhD fellowship (1)	Status (kind of visa: student or scientist)	Range of amounts of fellowships	If too low, existence of a complementary income? (2)	Existence of a working contract (establishing a link between the fellow and the institution)?	If yes, what kind of elements does it guarantee (income, IP, social protection, rights and duties...)?	Does it allow unemployment benefits?	Joint doctorates Potential good practices?	Personal observations
Ireland	Yes	4 years	National	Student visa if a person is not on employment contract from university	salary- € 16.000 to €18.000 per annum;or fellowship € 2000 € 2200 per month including fees and research costs	No	Possible (it happens very sporadically for universities, often for private companies employing non EEA PhDs for short term)	/	No	Yes, this is possible, through Erasmus or through bilateral arrangements. Establishing a joint doctorate however requires an established relationship between the two universities, and a significant amount of planning and preparation.	Doctoral education in Ireland moved to a structured model some years ago, and a National Framework for Doctoral Education has recently been agreed. This is attached separately.
			Foreign	Researcher -if on employment contract issued by institution accredited to issue hosting agreements, if a PhD student is offered an employment contract avails of a a hosting agreement and has a researcher status rather than student status, this happens from time to time)	Must have a min € 23,181 if single in Ireland; can have € 30,700 per annum if employed on hosting agreement in industry e.g short summer contracts at IBM	No	Always for 3 rd country researchers (hosting agreement requires an employment contract in place)	/	Yes after 2 years of employment-residency/ paying taxes-contributions to the system		
Germany	Yes	3 years	National	Student	€ 800 -€ 1200	No	No	/	No		There is no such thing as a doctoral contract. In Germany, university education is finished with either the Bachelor's or the Master's degree. There are hardly any structured PhD programs; doing a PhD is not education, it is research. You can finance a PhD with your own savings, a scholarship or a work contract at the university (often part-time). A scientific visa is only granted if the monthly income is more than 1,740 € .
			Foreign	Student		No	No	/	No		
Estonia	Yes	4 years	National	Student	422 €	No / PhD student is allowed to work besides the studies if there is a possibility	No	No working contract, but social security tax will be paid for enrolled PhD students by the state (new regulation, in action from September 2015)	No		No working contract, but social security tax will be paid for enrolled PhD students by the state (new regulation, in action from September 2015 - probably applies also for students from other countries that will be enrolled to the institution)
			Foreign	Student / Scientist (depending on the program)	422 € (also in case of bilateral intergovernmental or inter-ministerial agreements) - up to the level of the amounts of MSC ITN grants	No / PhD student is allowed to work besides the studies if there is a possibility	No/ Yes (in case like MSC ITN grants)	(In case like MSC ITN grants, all taxes as paid for the employees in general, according to the general legislation)	No		
Belgium	not for PHD fellows	4 years	National	Student	1 865 €	No	It is not a work contract but the PHD fellow has social security	There is a regulation for PHD fellows adopted by the Board of the University	Yes , provided the person has had this status for a sufficient time and has the legal right to stay in the EU	Difficult to transfer or share the fellowship	
			Foreign	Student	minimum 617 € /month	Optional	Optional	There is a regulation for students adopted by the Board of the University	Yes , provided the student has the legal right to stay in Belgium and looks for a job during one year		

(1) Thank you to describe the situation both in the case of national and foreign fundings.
(2) In the case where the amount of the foreign funding is below the country standards of living

→ Le champ du sondage se limite aux programmes de niveau Master (sélectifs et aboutissant à un diplôme correspondant).

→ 22 établissements ont répondu à ce questionnaire, répartis comme suit : Universités 59,1% et Écoles 40.9 %. La représentation des écoles et des universités est donc relativement équilibrée.

Les disciplines concernées sont :



→ Opportunités potentielles pour mon établissement, du fait de l'augmentation de talents internationaux dans mes programmes

- 17/77.3 % Augmenter la diversité (parmi les étudiants et les professeurs)
- 16/72.7 % Améliorer la « compétitivité » internationale
- 16/72.7 % Dans le cas de formations dispensées en anglais ou autres langues étrangères : Rayonnement de l'Établissement
- 15/68.2 % Dans le cas de formations dispensées en anglais ou autres langues étrangères : Élargir le champ des partenariats
- 14/63.6 % dans le cas de formations dispensées en anglais ou autres langues étrangères : Élargir les possibilités d'échanges en langue anglaise pour les étudiants francophones
- 14/63.6 % Encourager à une évolution interne des mentalités
- 13/59.1 % Répondre à une demande du marché
- 13/59.1 % Développer une politique de marque de l'Établissement : en faire une marque reconnue à l'international
- 13/59.1 % Augmenter la créativité (parmi les étudiants et les professeurs)
- 12/54.5 % Encourager les équipes pédagogiques de l'établissement à proposer des formations dispensées en langues étrangères
- 11/50 % Attirer des talents pour la recherche

Analyse

On note que pour plus de la moitié des établissements, les opportunités évoquées sont de l'ordre de la diversité, la notoriété de l'établissement, le rayonnement de l'établissement, le développement de partenariats, l'élargissement des possibilités des échanges. On observe que figurer dans les classements internationaux n'est pas une opportunité pour tous les établissements (seuls 7 établissements).

L'aspect économique, comme « participer au développement économique du pays », contribuer au développement économique d'autres pays », « disposer de revenus supplémentaires substantiels (si les étudiants NEU paient le coût réel des études », apparaît comme une opportunité toujours importante mais secondaire pour les établissements. En effet, seuls 9 établissements sur les 22 interrogés mentionnent ces éléments comme prioritaires.

➔ Risques potentiels pour mon établissement, du fait de l'augmentation de talents internationaux dans mes programmes

- 15/68.2 % Ne pas disposer des moyens humains et financiers
- 14/63.6 % Induire des difficultés humaines : Résistance à la tradition, au changement
- 13/59.1% Garantir la réciprocité des échanges
- 11/50 % Trouver des volontaires pour monter les formations (faible valorisation de l'enseignement à l'échelle nationale)
- 10/45.5 % Gérer la transition (dans le cas de publics non francophones / programmes en anglais) : Pour le corps professoral

Analyse

On note que les difficultés à surmonter pour les établissements concernent principalement le manque de moyens financiers et humains, ainsi que le manque de motivation de ces derniers à monter des formations. Les établissements également évoquent comme priorité la difficulté de gestion de la transition du corps professoral, dans le cadre d'étudiants non francophones.

➔ Commentaires/Verbatim

- Nos programmes anglophones ont été conçus il y a plusieurs années, ils répondent également maintenant à une vraie demande des étudiants français
- Complexité dans l'identification et le recrutement des candidats qui pourront réussir dans le système ES français. (standardisation des relevés de notes, connaissance des établissements de provenance.)
- Plus que « risques », je préfère le terme de « difficultés à surmonter »
- Il manque du temps aux enseignants et aux personnels pour s'occuper des cours supplémentaires conçus pour les non francophones. Dans les échanges internationaux, l'absence des programmes en anglais n'attire pas d'étudiants vers la France, cela limite nécessairement les départs de nos étudiants vers d'autres pays dans le principe de parité des échanges Erasmus ou autres. Il faut se donner les moyens supplémentaires si on veut internationaliser nos enseignements.

➔ Focus sur les formations dispensées en anglais

Opportunités

- 16/72.7 % Rayonnement de l'Etablissement
- 15/68.2 % Élargir le champ des partenariats
- 14/63.6 % Élargir les possibilités d'échanges en langue anglaise pour les étudiants francophones
- 7/31.8 % Figurer dans les classements internationaux

Risques

- Gérer la transition (dans le cas de publics non francophones / programmes en anglais)
- 10/45.5 % pour le corps professoral
- 7/31.8 % pour les personnels
- 4/18.2 % pour les étudiants français

LE SITE DU FORUM CAMPUS FRANCE EN LIGNE

- ➔ Un extranet dédié aux membres du Forum Campus France permet d'avoir accès à un espace numérique : fiches, catalogues en ligne, informations sur le Forum, inscription aux commissions thématiques, etc.
- ➔ Connectez-vous à l'adresse suivante : <http://forum.campusfrance.org/login>
- ➔ Pour une première connexion, veuillez-vous connecter à cette adresse : http://forum.campusfrance.org/registration/xy_iunbsqcxreipotriuoinb

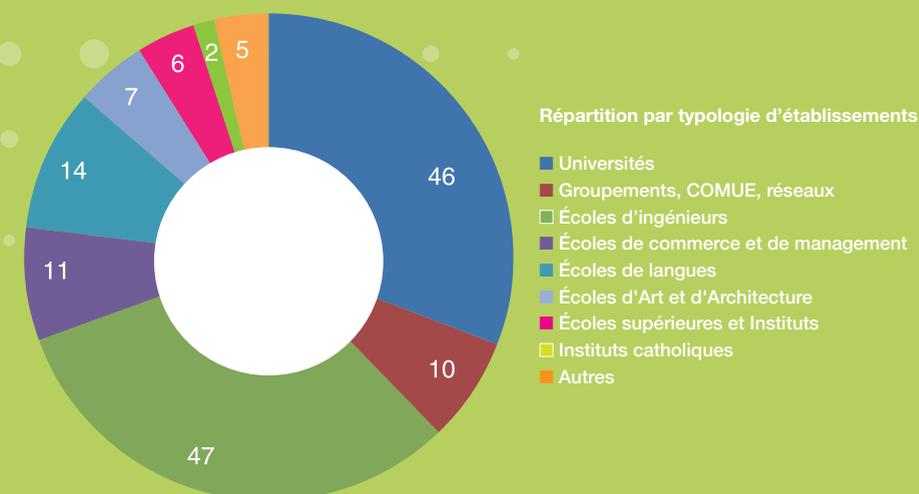


CHIFFRES 2015

- 470 profils créés
- 239 établissements membres présents sur la plateforme
 - 3 523 Visites
 - 2.6 Pages/visite
- 322 visiteurs uniques
- 6 457 pages vues

➔ Inscriptions aux commissions

233 personnes inscrites à au moins une commission sur 148 établissements



- ➔ **Commission 1** : Le Doctorat comme facteur d'attractivité de la France : 35 inscrits sur 30 établissements
- ➔ **Commission 2** : L'enseignement supérieur français à distance : FOAD et MOOCs : 103 inscrits sur 79 établissements
- ➔ **Commission 3** : Formations de santé : 36 inscrits sur 28 établissements
- ➔ **Commission 4** : Les cadres de financement européen (Erasmus+) : 142 inscrits sur 100 établissements
- ➔ **Commission 5** : L'accueil : levier de l'attractivité des étudiants étrangers : 79 inscrits sur 70 établissements
- ➔ **Commission 6** : L'attractivité de nouveaux étudiants étrangers : opportunités et limites : 78 inscrits sur 68 établissements

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES



Cette troisième édition du rapport d'activité du Forum présente les travaux, réalisations, études et enquêtes qui ont animé les commissions ainsi que le séminaire qui s'est tenu à l'Université Charles de Gaulle Lille 3 avec près de 120 participants.

Le Bureau du Forum qui s'est réuni à cinq reprises dans l'année a assuré la cohérence des travaux et des actions des différentes commissions.

Forum Campus France 2016

► Organisation et nouvelles commissions

Lors de sa dernière réunion, le Bureau du Forum a acté pour 2016 le maintien d'une réunion plénière en décembre, et d'un séminaire intermédiaire en juin. Des ateliers de travail seront organisés durant l'année pour prolonger pratiquement les travaux des commissions. Des premiers thèmes d'ateliers ont été proposés : la mobilité sortante, les classements internationaux, les programmes européens, etc.

► Nouvelles commissions

Proposition de 3 commissions pour 2016 :

- **Commission 1** : « Recherche et formations doctorales » (intégration des organismes de recherche, attractivité du doctorat, programmes européens, etc)
- **Commission 2** : « Politiques de site et de réseaux » (COMUEs et Associations, réseaux, collectivités territoriales, métropoles, guichets uniques, etc)
- **Commission 3** : « Stratégie du numérique pour l'enseignement supérieur » (impacts et évolutions pour l'enseignement, l'attractivité, le recrutement, etc)

► Gouvernance des commissions

La gouvernance de chaque commission sera composée de 5 personnes : 1 Président, 1 co-président, 1 Vice-Président, 1 animateur et 1 rédacteur.

Ce groupe définira le programme de travail de la commission et choisira les experts qu'il souhaite faire intervenir dans la commission.

► Formations

Le Forum et son bureau pourront proposer des actions de formation menées en liaison avec tous les acteurs concernés (Conférences, AMUE, ESEN, etc.). A l'instar du séminaire de Poitiers sur la qualité de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, un séminaire de formation des RI sera également organisé en 2016.

► Composition du Forum

L'adhésion des organismes de recherche et des regroupements sera encouragée.

327 membres

74 Universités

- ➔ Aix-Marseille Université
- ➔ Université de Picardie Jules Verne – Amiens
- ➔ Université d'Angers
- ➔ Université des Antilles et de la Guyane – Pointe-à-Pitre
- ➔ Université d'Artois – Arras
- ➔ Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse
- ➔ Université de Technologie de Belfort – Montbéliard
- ➔ Université de Franche-Comté – Besançon
- ➔ Université de Bordeaux
- ➔ Université Bordeaux Montaigne
- ➔ Université de Bretagne Occidentale – Brest
- ➔ Université de Caen Basse-Normandie
- ➔ Université de Cergy-Pontoise
- ➔ Université de Savoie – Chambéry
- ➔ Université d'Auvergne (Clermont-Ferrand 1)
- ➔ Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand 2)
- ➔ Université de Technologie de Compiègne
- ➔ Université de Corse Pascal Paoli – Corte
- ➔ Université de Bourgogne – Dijon
- ➔ Université du Littoral-Côte d'Opale – Dunkerque
- ➔ Université d'Évry Val d'Essonne
- ➔ Université Joseph Fourier – Grenoble 1
- ➔ Université Pierre Mendès France – Grenoble 2
- ➔ Université Stendhal – Grenoble 3
- ➔ Université du Havre
- ➔ Université de La Réunion – Saint-Denis
- ➔ Université de La Rochelle
- ➔ Université du Maine – Le Mans
- ➔ Université des Sciences et Technologies – Lille 1
- ➔ Université de Lille 2 – Droit et Santé
- ➔ Université Charles-de-Gaulle – Lille 3
- ➔ Université de Limoges
- ➔ Université de Bretagne Sud – Lorient
- ➔ Université Claude Bernard – Lyon 1
- ➔ Université Lumière – Lyon 2
- ➔ Université Jean Moulin – Lyon 3
- ➔ Université Paris Est – Marne-La-Vallée
- ➔ Université de Lorraine – Metz-Nancy
- ➔ Université de Montpellier
- ➔ Université Paul Valéry – Montpellier 3
- ➔ Université de Haute-Alsace – Mulhouse
- ➔ Université de Nantes
- ➔ Université de Nice Sophia-Antipolis
- ➔ Université de Nîmes
- ➔ Université d'Orléans
- ➔ Université Panthéon Sorbonne (Paris 1)
- ➔ Université Panthéon-Assas (Paris 2)
- ➔ Université Sorbonne Nouvelle (Paris 3)
- ➔ Université de Paris-Sorbonne (Paris 4)
- ➔ Université Paris Descartes (Paris 5)
- ➔ Université Pierre et Marie Curie (Paris 6)
- ➔ Université Paris Diderot (Paris 7)
- ➔ Université Vincennes Saint-Denis (Paris 8)
- ➔ Université Paris Dauphine
- ➔ Université Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris 10)
- ➔ Université de Paris-Sud (Paris 11)
- ➔ Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (Paris 12)
- ➔ Université Paris 13 Nord – Villetaneuse
- ➔ Université de Pau et des Pays de l'Adour
- ➔ Université de Perpignan
- ➔ Université de Poitiers
- ➔ Université de Reims Champagne-Ardenne
- ➔ Université de Rennes 1
- ➔ Université de Haute-Bretagne – Rennes 2
- ➔ Université de Rouen
- ➔ Université Jean Monnet – Saint-Étienne
- ➔ Université de Strasbourg
- ➔ Université du Sud Toulon-Var
- ➔ Université Toulouse 1 Capitole
- ➔ Université Paul Sabatier – Toulouse 3
- ➔ Université François Rabelais – Tours
- ➔ Université de Technologie de Troyes
- ➔ Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis
- ➔ Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

17 Groupements et Réseaux

- ➔ ADCUEFE – Association des Directeurs de Centres Universitaires d'Études Françaises pour Étrangers – Perpignan
- ➔ ADEP – Réseau Polytech – Nantes
- ➔ Agreenium – Paris
- ➔ ANdÉA – Association Nationale des Écoles supérieures d'Art – Paris
- ➔ Fédération Gay Lussac (20 écoles de chimie) – Paris
- ➔ Réseau IAE – Paris
- ➔ Réseau « n+i » – Paris
- ➔ PRES Université Montpellier Sud de France (UMSF)
- ➔ PRES ParisTech – Institut des Sciences et Technologies
- ➔ Université franco-allemande (UFA) – Sarrebruck
- ➔ Université Grenoble Alpes
- ➔ Université Lille Nord de France
- ➔ Université de Lyon
- ➔ Université Paris-Est
- ➔ Université Paris-Saclay
- ➔ Université Sorbonne Paris Cité
- ➔ Université de Toulouse

2 Organismes de recherche

- ➔ INRIA – Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique
- ➔ Institut Pasteur – Paris

21 Écoles supérieures et Grands établissements

- ➔ BNF – Bibliothèque Nationale de France
- ➔ CFJ International – Centre de Formation des Journalistes – Paris
- ➔ CIEP – Centre International d'Études Pédagogiques – Sèvres
- ➔ CNAM – Conservatoire National des Arts & Métiers – Paris
- ➔ CUFR – Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion – Albi
- ➔ École Nationale des Chartes – Paris
- ➔ EHESP – École des Hautes Études en Santé Publique – Rennes
- ➔ EHESS – École des Hautes Études en Sciences Sociales – Paris
- ➔ ENS Cachan – École Normale Supérieure de Cachan

- ➔ ENS Lyon – École Normale Supérieure de Lyon
- ➔ ENS Rennes – École Normale Supérieure de Rennes
- ➔ ENS Ulm – École Normale Supérieure de Paris
- ➔ EPHE – École Pratique des Hautes Études – Paris
- ➔ EPITECH – École de l'innovation et de l'expertise informatique – Paris
- ➔ IAMM – Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
- ➔ IEP – Institut d'Études Politiques de Toulouse
- ➔ INALCO – Institut National des Langues et Civilisations Orientales – Paris
- ➔ ISRP – Institut Supérieur de Rééducation Psychomotrice – Paris
- ➔ Museum National d'Histoire Naturelle – Paris
- ➔ Sciences Po Lille
- ➔ Sciences Po – Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris

39 Écoles de commerce et de management

- ➔ Association Passerelle
- ➔ Audencia Nantes
- ➔ EBS – École Européenne de Gestion – Paris
- ➔ EDC Paris – École des Dirigeants & Créateurs d'entreprise
- ➔ EDHEC Business School – Lille – Nice – Paris
- ➔ EM Lyon Business School
- ➔ EM Normandie – École de Management
- ➔ EMBA – École de Management Bretagne Atlantique – Quimper
- ➔ ESCE – École Supérieure du Commerce Extérieur – Lyon – Paris
- ➔ ESC Rennes School of Business
- ➔ ESCP Europe – Paris
- ➔ ESSCA – École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers
- ➔ ESSEC Business School – Cergy-Pontoise
- ➔ Grenoble École de Management
- ➔ Groupe ESA3 – Paris
- ➔ Groupe ESARC-CEFIRE – Montpellier
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce de Dijon – Bourgogne
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce de Pau
- ➔ Groupe École Supérieure de Commerce de Troyes
- ➔ Groupe HEC – Jouy-en-Josas
- ➔ Groupe Sup de Co La Rochelle
- ➔ Groupe Sup de Co Montpellier Business School
- ➔ HEI – École des Hautes Études Internationales – Paris

Écoles de commerce et de management (suite)

- ➔ ICD – Institut International du Commerce et du Développement – Paris
- ➔ ICN Business School – Nancy – Metz
- ➔ IDRAC – Institut de Recherche & d'Action Commerciale – Lyon
- ➔ IESEG – School of management – Lille
- ➔ INSEEC – Institut des Hautes Études Économiques et Commerciales – Paris
- ➔ INSEEC – Chambéry
- ➔ IPAC (Apprendre & Entreprendre) – Annecy
- ➔ IPAG Business School – Paris – Nice
- ➔ ISC – Paris School of Management
- ➔ ISIT – Institut de management et de communication interculturels – Paris
- ➔ KEDGE Business School – Bordeaux – Marseille Toulon
- ➔ Néoma – Reims – Rouen
- ➔ Novancia – Paris
- ➔ PSB – Paris School of Business
- ➔ SKEMA Business School – Lille – Paris – Sophia Antipolis
- ➔ Toulouse Business School

88 Écoles d'ingénieurs

- ➔ Agrocampus Ouest – Rennes
- ➔ AgroParisTech – Paris
- ➔ CentraleSupélec – Paris
- ➔ CPE – École Supérieure de Chimie, Physique, Électronique – Lyon
- ➔ ECE – École d'ingénieurs – Paris
- ➔ ECAM Lyon – École catholique d'Arts et Métiers
- ➔ École Centrale de Lille
- ➔ École Centrale de Lyon
- ➔ École Centrale de Marseille
- ➔ École Centrale de Nantes
- ➔ École d'ingénieurs de Purpan
- ➔ École Polytechnique – Paris
- ➔ EFREI – École d'Ingénieurs des Technologies de l'Information et de la Communication – Villejuif
- ➔ EIGSI – École d'ingénieurs en Génie des Systèmes industriels – La Rochelle
- ➔ EISTI – École Internationale des Sciences du Traitement de l'Information – Cergy
- ➔ EM École des Mines d'Alès – Nîmes – Pau
- ➔ EM École des Mines – Nantes
- ➔ ENAC – École Nationale de l'Aviation Civile – Toulouse
- ➔ ENGEES – École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg
- ➔ ENIB – École Nationale d'Ingénieurs de Brest
- ➔ ENIM – École Nationale d'Ingénieurs de Metz

- ➔ ENISE – École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne
- ➔ ENSAI – École Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information – Rennes
- ➔ ENSAIT – École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles – Roubaix
- ➔ ENSAM – École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers – ParisTech
- ➔ ENSCCF – École Nationale Supérieure de Chimie de Clermont-Ferrand
- ➔ ENSCI – École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle – Limoges
- ➔ ENSCM – École Nationale Supérieure de Chimie – Montpellier
- ➔ ENSEA – École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications – Cergy
- ➔ ENSG – École Nationale des Sciences Géographiques – Marne-la-Vallée
- ➔ ENSMM – École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques – Besançon
- ➔ ENSTA Bretagne – Brest
- ➔ ENSTA ParisTech – École Nationale Supérieure de Techniques Avancées – Paris
- ➔ ENSTIMAC – Écoles Nationales Supérieures des Techniques Industrielles et des Mines d'Albi-Carmaux
- ➔ EPF – École d'Ingénieurs – Sceaux
- ➔ EPITA – École pour l'Informatique et les Techniques Avancées – Le Kremlin-Bicêtre
- ➔ EPMI – École d'Électricité de Production et Méthodes Industrielles – Cergy
- ➔ ESA – École Supérieure d'Agriculture d'Angers
- ➔ ESB – École Supérieure du Bois – Nantes
- ➔ ESCOM – École Supérieure de Chimie Organique et Minérale – Compiègne
- ➔ ESIEA – École Supérieure d'Informatique, Électronique, Automatique – Paris
- ➔ ESIEE – École Supérieure d'Ingénieurs en Électrotechnique et Électronique – Noisy-Le-Grand
- ➔ ESIGEELEC – École Supérieure d'Ingénieurs en Génie Électrique – Saint-Étienne du Rouvray
- ➔ ESIGETEL – École Supérieure d'Ingénieurs en Informatique et Génie des Télécommunications – Avon
- ➔ ESILV – École Supérieure d'ingénieurs Léonard-de-Vinci – Paris
- ➔ ESITC – École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction – Caen
- ➔ ESITPA – École d'Ingénieurs en Agriculture – Mont-Saint-Aignan
- ➔ ESME-Sudria – École d'Ingénieurs de l'Innovation, des Sciences de l'Énergie et des Technologies Avancées – Ivry

- ➔ ESPCI – École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris
- ➔ ESTACA – École Supérieure des Techniques Aéronautiques et de Construction Automobile – Levallois-Perret
- ➔ ESTIA – École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées – Bidart
- ➔ ESTP – École Spéciale des Travaux Publics – Paris
- ➔ EURECOM – Biot
- ➔ FESIC – réseau d'écoles d'ingénieurs et d'écoles de management – Paris
- ➔ Groupe CESI – Centre des Études Supérieures Industrielles
- ➔ Groupe ESEO – École Supérieure Électronique de l'Ouest Angers – Dijon – Paris – Shanghai
- ➔ Groupe ESAIP – École Supérieure Angevine en Informatique et Productique – Angers
- ➔ Groupe ISA – Institut Supérieur d'Agriculture de Lille
- ➔ HEI – Hautes Études d'Ingénieurs – Lille
- ➔ I2EN – Institut International de l'énergie nucléaire – Saclay/Gif-sur-Yvette
- ➔ ICAM Bretagne – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Bretagne
- ➔ ICAM Lille – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Lille
- ➔ ICAM Nantes – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Nantes
- ➔ ICAM Toulouse – Institut Catholique d'Arts et Métiers de Toulouse
- ➔ IFMA – Institut Français de Mécanique Avancée – Clermont-Ferrand
- ➔ IFP School – Rueil Malmaison
- ➔ Institut national d'études supérieures agronomiques – Montpellier
- ➔ 2iE – Institut international d'ingénierie de l'Eau et de l'Environnement – Ouagadougou
- ➔ 3iL – École d'ingénieurs, informatique, systèmes embarqués, réseaux – Limoges
- ➔ INP – Institut National Polytechnique de Bordeaux
- ➔ INP – Institut National Polytechnique de Grenoble
- ➔ INP – Institut National Polytechnique de Toulouse
- ➔ INSA Lyon – Institut National des Sciences Appliquées de Lyon
- ➔ INSA Rennes – Institut National des Sciences Appliquées de Rennes
- ➔ INSA Rouen – Institut National des Sciences Appliquées de Rouen
- ➔ INSA Strasbourg – Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg
- ➔ INSA Toulouse – Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
- ➔ Institut Mines-Télécom – Paris
- ➔ Institut Polytechnique LaSalle Beauvais – Beauvais

- ➔ IPSA – École d'ingénieurs de l'air et de l'espace
- ➔ ISAE – Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace – Toulouse
- ➔ ISARA Lyon – Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes
- ➔ ISBA – Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux publics – Marseille
- ➔ ISEP – Institut Supérieur d'Électronique de Paris
- ➔ ISTOM – École Supérieure d'Agro-développement International – Cergy
- ➔ ITECH – Institut Textile et Chimique de Lyon
- ➔ Supméca – Institut Supérieur de Mécanique de Paris

47 Écoles d'art et d'architecture

- ➔ Académie Charpentier – Paris
- ➔ AICP – Académie Internationale de Coupe de Paris
- ➔ ARIES – Paris
- ➔ Autograf – École des créateurs d'avenir – Paris
- ➔ CREAPOLE – Paris
- ➔ CLCF – Conservatoire Libre du Cinéma Français – Paris
- ➔ Cours Florent – Paris
- ➔ École d'Art Maryse Eloy – Paris
- ➔ École d'Art Mural de Versailles
- ➔ École Brassart – Tours
- ➔ École Émile Cohl – Lyon
- ➔ École de Condé – Paris
- ➔ École de Design Nantes Atlantique
- ➔ École du Louvre – Paris
- ➔ L'École Multimédia – Paris
- ➔ École Normale de Musique de Paris Alfred Cortot
- ➔ École Supérieure d'Art Françoise Conte – Paris
- ➔ ECV – École de Communication Visuelle – Paris
- ➔ EFET – Paris
- ➔ EICAR – École Internationale de Création Audiovisuelle et de Réalisation Plaine Saint-Denis
- ➔ ENSAVT – École Nationale Supérieure d'Architecture de la Ville & des Territoires – Marne-la-Vallée
- ➔ ESA – École Spéciale d'Architecture – Paris
- ➔ ESÄ – École Supérieure d'Art du Nord-Pas-de-Calais – Dunkerque – Tourcoing
- ➔ ESAM Design – École Supérieure des Arts Modernes – Paris
- ➔ ESBA – Nantes
- ➔ ESDAC – École Supérieure de Design, d'Arts Appliqués, de Communication et des Métiers de l'Internet – Aix-en-Provence
- ➔ ESEC – École Supérieure d'Études Cinématographiques – Paris

Écoles d'art et d'architecture (suite)

- ➔ ESMOD – Paris
- ➔ Groupe EAC – École des Métiers de La Culture, de la Communication et du Luxe – Paris
- ➔ Groupe ESRA – Ecole Supérieure de Réalisation Audiovisuelle – Paris
- ➔ La Fémis – École nationale supérieure des métiers de l'image et du son – Paris
- ➔ IESA – Institut d'Études Supérieures des Arts – Paris
- ➔ IFM – Institut Français de la Mode – Paris
- ➔ INA – Institut National de l'Audiovisuel Bry-sur-Marne
- ➔ Institut International de l'Image et du son 3iS – Trappes-en-Yvelines
- ➔ INP – Institut National du Patrimoine – Paris
- ➔ Intuit.Lab – Paris
- ➔ ISART Digital – Paris
- ➔ FORMAMOD – École Supérieure de la Mode et de la Lingerie – Paris
- ➔ LISAA – L'Institut Supérieure des Arts Appliqués – Paris
- ➔ Mod'Art International – Paris
- ➔ Mod'Spé – Institut supérieur spécialisé de la mode – Paris
- ➔ Olivier Gerval Fashion Design Institute – Paris
- ➔ RUBIKA – Valenciennes
- ➔ Spéos – Paris Photographic Institute
- ➔ Strate École de design – Sèvres
- ➔ SUPCRÉA – Grenoble

➔ 26 Écoles de langues

- ➔ Accent Français – Montpellier
- ➔ Accord – École de langues – Paris
- ➔ Alliance Française Bordeaux-Aquitaine
- ➔ Alliance Française Grenoble
- ➔ Alliance Française Lyon
- ➔ Alliance Française Marseille-Provence
- ➔ Alliance Française Nice
- ➔ Alliance Française Paris Île-de-France
- ➔ Alliance Française Rouen
- ➔ Alliance Française Strasbourg
- ➔ Azurlingua – Nice
- ➔ CAREL – Centre Audiovisuel de Royan pour l'Étude des Langues – Royan
- ➔ CAVILAM Alliance Française – Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias – Vichy
- ➔ CIEL – Centre International d'Étude des Langues – Brest
- ➔ Collège International de Cannes

- ➔ France Langue – Biarritz – Bordeaux Fort-de-France – Nice – Paris
- ➔ Fondation Robert de Sorbon – Paris
- ➔ French in Normandy – Rouen
- ➔ IFALPES – Institut Français des Alpes – Annecy – Chambéry
- ➔ IMEF – Institut Européen de Français Montpellier
- ➔ Inflexyon – Centre Interculturel Français de Lyon
- ➔ International House – Centre de langues Riviera Nice
- ➔ Institut de Touraine – Tours
- ➔ Langue Onze – Toulouse
- ➔ Stralang – Strasbourg
- ➔ Lyon Bleu International

➔ 5 Écoles spécialisées en Hôtellerie - Restauration

- ➔ Le Cordon Bleu – Paris
- ➔ FERRANDI – École Française de Gastronomie – Paris
- ➔ INBP – Institut National de la Boulangerie Pâtisserie – Rouen
- ➔ Institut Paul Bocuse – Lyon
- ➔ Vatel – École International du Management, de l'Hôtellerie et du Tourisme – Bordeaux Lyon – Nîmes – Paris

➔ 6 Instituts Catholiques

- ➔ Université Catholique de l'Ouest – Angers
- ➔ Université Catholique de Lille
- ➔ Université Catholique de Lyon
- ➔ Institut Catholique de Paris
- ➔ Institut Catholique de Rennes
- ➔ Institut Catholique de Toulouse

➔ Enseignement à distance

- ➔ CNED – Centre National d'Enseignement à Distance – Poitiers

➔ Lycées – CPGÉ

- ➔ Lycée Claude Fauriel – Saint-Étienne

Campus France
28, rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris

